

Fiches-conseils

sur l'éducation en situations d'urgence, de conflit ou de post-conflit, et dans les États fragiles



ACDI  CIDA

Agence canadienne de développement international (ACDI)
200, promenade du Portage
Gatineau (Québec) K1A 0G4
Canada

Téléphone : 819-997-5006 (appels locaux) / 1-800-230-6349 (sans frais)

Pour personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole :
ATS/ATME : 819-953-5023 (appels locaux) / 1-800-331-5018 (sans frais)

Télécopieur : 819-953-6088
Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010

PDF : N° de catalogue : CD4-66/2010F-PDF
ISBN : 978-1-100-95261-1

Imprimé au Canada

This publication is also available in English under the title:
*Tip Sheets on Education in Emergencies, Conflict,
Post-conflict, and Fragile States*

www.acdi.gc.ca



Table des matières

Introduction	1	Enseignants et gestion des enseignants dans les États fragiles	27
Éducation en situations d'urgence	2	Exemple de résultats et d'indicateurs de mesure du rendement relatifs à l'éducation en situations d'urgence et dans des États fragiles	31
Coordination de l'éducation en situations d'urgence	7	Glossaire de définitions pratiques accompagnant les fiches-conseils sur l'éducation en situations d'urgence, de conflit ou de post-conflit, et dans les États fragiles	37
Éducation dans les États fragiles	11	Bibliographie complète	43
Coordination de l'éducation dans les États fragiles	15		
Intégrer l'égalité entre femmes et hommes à l'éducation dans les États fragiles	20		
Aborder l'équité et l'inclusion en éducation dans le contexte d'États fragiles	23		

Introduction

Le Canada et d'autres gouvernements ont pris des engagements en vue d'atteindre une meilleure harmonisation et de mettre en œuvre des processus nationaux dans des pays partenaires, ce qui permettra de se pencher, dans les États fragiles, sur des enjeux d'importance, dont celui de l'éducation. Ces engagements comprennent les *Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire* (2003), la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement* (2005), les *Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires* du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [2007], et le *Plan d'action d'Accra* (2008). En ce qui concerne l'éducation, le Canada a adhéré au cadre d'action *Éducation pour tous* et aux Objectifs du Millénaire pour le développement (2000), qui servent de points de départ au soutien qu'apporte l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à l'éducation de base pour tous. Ces fiches-conseils traduisent les efforts qu'a déployés l'ACDI pour concrétiser ces engagements dans le secteur de l'éducation.

En mettant l'accent sur l'éducation de base, l'ACDI reconnaît que l'éducation dans les États fragiles, les États en situations d'urgence ou de conflit et ceux émergeant d'un conflit permet de réaliser, à l'échelle mondiale, le cadre d'action *Éducation pour tous* et les Objectifs du Millénaire pour le développement. Jusqu'à 50 % des enfants du monde entier qui ne fréquentent pas l'école vivent dans des situations précaires¹. Il y a donc beaucoup à faire pour atténuer la fragilité des États et renforcer leur capacité, et trouver des solutions novatrices et souples aux réalités complexes des États fragiles.

Les fiches-conseils

Dans le cadre de la contribution de l'ACDI à l'éducation de base dans les États fragiles, les États en situations d'urgence ou de conflit et ceux émergeant d'un conflit, l'Agence participe au travail du Réseau interagences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) en tant que forum mondial visant à élaborer une politique coordonnée sur l'éducation dans les États fragiles, les États en situations d'urgence ou de conflit et ceux émergeant d'un conflit. Les Normes minimales de l'INEE pour l'éducation en situations d'urgence, de crise chronique et de début de reconstruction, élaborées en 2004 (et mise à jour en 2010) avec l'aide de l'ACDI, constituent un outil important qui permet d'orienter la coordination et la pratique dans ces contextes.

Dans le cadre des efforts de mise en œuvre des Normes minimales de l'INEE, l'ACDI a collaboré avec Jackie Kirk, consultante et experte canadienne en éducation dans les situations d'urgence, pour définir les synergies entre les Normes minimales et le travail de l'ACDI dans les États fragiles, les États en situations d'urgence ou de conflit et ceux émergeant d'un conflit, et pour intégrer les deux. En raison du décès prématuré de madame Kirk en août 2008, les experts de l'ACDI en matière d'éducation, d'États fragiles et d'aide humanitaire ont achevé le travail à l'interne.

L'ACDI et ses partenaires pourront utiliser ces fiches-conseils comme ressources au moment de discuter de l'éducation dans les États fragiles, les États en situations d'urgence ou de conflit et ceux émergeant d'un conflit, et de la mettre en œuvre.

¹ UNESCO (2007), *Global Monitoring Report*; Save the Children Alliance (2008), *Last in Line, Last in School Update*.

Éducation en situations d'urgence

1. Pourquoi mettre l'accent sur l'éducation en situations d'urgence ?

Les catastrophes naturelles et les conflits soudains peuvent créer d'énormes difficultés aux ministères de l'Éducation, même aux mieux préparés, lorsqu'ils s'efforcent d'assurer un accès rapide à des possibilités d'apprentissage destinées aux enfants et aux jeunes. L'éducation en situations d'urgence demeure néanmoins un élément important de l'intervention d'urgence, car elle offre des occasions de protéger les enfants et les adolescents et d'offrir du soutien psychosocial aux jeunes traumatisés. En reprenant sans tarder la routine quotidienne d'aller à l'école, les enfants et leurs familles peuvent rapidement retrouver un sentiment de normalité, de stabilité, de structure et d'espoir. Parfois, l'éducation en situations d'urgence peut s'avérer un catalyseur qui offre une éducation à des enfants ou à des adolescents n'ayant jamais fréquenté l'école. Ainsi, l'éducation en situations d'urgence fournit les bases essentielles d'une stabilité économique future.

En situations d'urgence, la capacité du ministère de l'Éducation, de la société civile et des collectivités à intervenir de façon efficace est souvent affaiblie par la destruction de l'infrastructure, des documents et des ressources ainsi que par le déplacement de la population. Outre les défis qu'ils doivent relever à leur travail, les membres du personnel sont parfois confrontés à leurs propres préoccupations personnelles et familiales. Lorsqu'il y a des populations déplacées ou des réfugiés, il se peut qu'aucune organisation ou qu'aucun réseau établi n'ait autorité sur l'éducation des populations déplacées. De plus, il arrive que le gouvernement et certaines organisations d'aide humanitaire ne considèrent pas l'éducation comme un secteur prioritaire.

2. Quels sont les principaux engagements internationaux ?

Le Canada et d'autres gouvernements donateurs se sont engagés à améliorer l'harmonisation avec les gouvernements de pays partenaires pour ainsi aborder des enjeux d'importance, dont l'éducation, dans les États fragiles et en situations d'urgence. Ces engagements comprennent les *Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire* (2003), la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement* (2005), les *Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires* du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [2007], et le *Plan d'action d'Accra* (2008). En ce qui concerne l'éducation, le Canada a adhéré au cadre d'action *Éducation pour tous* et aux Objectifs du Millénaire pour le développement (2000), qui servent de points de départ au soutien qu'apporte l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à l'éducation de base pour tous. Ces fiches de conseils traduisent les efforts qu'a déployés l'ACDI pour concrétiser ces engagements dans le secteur de l'éducation.

Consciente de la nécessité d'harmoniser les politiques sur l'éducation dans les États fragiles et en situations d'urgence, l'Agence favorise la mise en œuvre et la diffusion des *Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crise et de reconstruction* (2004) de l'INEE.

3. Comment l'ACDI favorise-t-elle l'éducation en situations d'urgence ?

L'ACDI fournit une aide humanitaire lors de crises soudaines et dans des situations d'urgence complexes en offrant un soutien financier aux partenaires humanitaires, en fournissant des approvisionnements de secours et en déployant des experts techniques choisis à partir de listes établies. L'ACDI aide ses partenaires à combler les besoins vitaux immédiats des populations touchées par une crise. L'aide humanitaire de l'Agence permet de répondre à des appels éclair lors de crises soudaines et, dans le cadre du programme d'appels annuels consolidés, à des appels annuels; l'ACDI fournit aussi un soutien institutionnel, dont du financement de base destiné à d'importantes organisations humanitaires. L'éducation est financée par l'intermédiaire de ces processus lorsqu'elle fait partie des priorités qui répondent aux besoins de protection des enfants et des adolescents.

Dans le secteur de l'éducation en particulier, l'ACDI peut également financer des organisations de la société civile et des ministères concernés grâce à d'autres réseaux, lorsque surviennent des situations complexes ou que des situations d'urgence complexes sont sur le point d'être rétablies. Cette aide peut comprendre l'octroi de fonds locaux, comme le Fonds canadien d'initiatives locales, ainsi que des programmes canadiens géographiques et des programmes de partenariat.

4. Stratégies pour coordonner l'éducation en situation d'urgence (les principales références sont entre parenthèses)

- Promouvoir le leadership des représentants gouvernementaux ou des organisations de la société civile appropriés lorsque les autorités gouvernementales ne sont pas en mesure de diriger ou qu'elles sont réticentes à le faire; au besoin, fournir une aide technique et financière pour faciliter leur leadership.
- Appuyer l'établissement d'un groupement de l'éducation du Comité permanent inter-organisations (IASC) ou d'un groupe de travail sur l'éducation qui comprend des donateurs, le ministère de l'Éducation, d'autres autorités et ministères concernés, des agences onusiennes, des ONG internationales et nationales et des organisations d'enseignants.
- Dans les situations où l'on préconise une approche-programme ou une approche sectorielle, envisager de travailler en utilisant ce mécanisme pour appuyer l'intervention d'urgence en matière d'éducation, ou collaborer étroitement avec le groupement de l'éducation afin d'établir des processus de collaboration et d'effectuer un transfert lorsque la situation initiale passe à la phase de reconstruction.
- S'il y a lieu, organiser des réunions de coordination distinctes faisant intervenir des donateurs, le ministère de l'Éducation, et au besoin, d'autres intervenants de l'éducation travaillant en situations d'urgence (souvent connus comme le groupe scolaire local).
- Veiller à ce que les réunions de coordination permettent : 1) de faire le point sur les programmes; 2) d'aborder les problèmes et les difficultés techniques; 3) de mettre l'accent sur les régions géographiques et les groupes de population touchés (filles, enfants handicapés, enfants séparés, etc.); 4) d'aborder en temps opportun les changements observés dans le contexte opérationnel.
- Pour obtenir de plus amples détails, y compris de l'information sur la réalisation d'évaluations des besoins communs, la planification, les indicateurs et des ressources détaillées, consultez la fiche-conseils portant sur la coordination de l'éducation en situations d'urgence et la catégorie 5 des Normes minimales de l'INEE portant sur les politiques et la coordination relatives à l'éducation (p. 71-78).

5. Stratégies visant à assurer l'accès à une éducation de qualité à toutes les filles et à tous les garçons en situations d'urgence (les principales références sont entre parenthèses)

- Effectuer et intégrer une analyse des besoins auprès de la collectivité afin de comprendre la nature des groupes marginalisés en situations d'urgence. Il peut s'agir de groupes marginalisés à cause de leur sexe, d'orphelins, de personnes handicapées physiquement, de personnes traumatisées, de minorités ethniques et religieuses ainsi que d'enfants séparés dans des situations où il y a des réfugiés et des populations déplacées à l'intérieur du territoire (Normes minimales de l'INEE portant sur la participation communautaire, p. 15 et évaluation p. 21).
- Effectuer et intégrer une analyse scolaire et communautaire fondée sur le sexe afin de cerner les besoins selon le sexe et d'y répondre (*Guide pour l'intégration d'égalité entre les sexes* de l'IASC).
- Appuyer la construction de classes ou d'écoles temporaires adaptées aux besoins des filles et des garçons et offrant un accès adéquat à de l'eau et à des installations sanitaires (Normes minimales de l'INEE, p. 47-48).
- Fournir du matériel, y compris des trousseaux scolaires, des articles de papeterie et des manuels destinés à des écoles temporaires; ce matériel peut également s'avérer nécessaire dans des situations d'urgence où les voies d'approvisionnement ont été coupées (Normes minimales de l'INEE, p. 53-59 et 61; *INEE Good Practice Guide on Supplies*).
- Soutenir les enseignants en leur offrant une formation psychosociale afin de les aider à aborder avec délicatesse les effets de la situation d'urgence dans leur classe (Normes minimales de l'INEE, p. 49).

- Lorsqu'il y a pénurie d'enseignants, inciter les gens instruits de la collectivité touchée ou de collectivités avoisinantes à travailler comme enseignants dans des écoles temporaires. Cela peut nécessiter un soutien continu en classe ainsi que la prestation d'une formation et d'allocations (Normes minimales de l'INEE, p. 53-70).
- Lorsque la nutrition devient préoccupante pour la protection des enfants, établir un programme d'alimentation à l'école (Normes minimales de l'INEE, p. 51).
- Envisager des solutions souples et novatrices aux problèmes complexes de prestation de l'éducation dans des situations d'urgence, y compris des programmes d'apprentissage et de formation à distance ainsi que des solutions novatrices qui permettront de payer les enseignants en temps opportun (*INEE Guidance Notes on Teacher Compensation*).

6. Stratégies de préparation à l'éducation en situations d'urgence

- Les pays exposés à des catastrophes naturelles ou soumis à des conflits de faible envergure à long terme peuvent élaborer des stratégies de préparation aux situations d'urgence, dont l'éducation comme mesure de protection destinée aux enfants et aux adolescents.
- La préparation peut inclure l'hébergement de classes temporaires et l'entreposage de matériel scolaire, notamment des tableaux, des craies, des articles de papeterie et des manuels.
- Dans les régions exposées à certains types de catastrophes naturelles, le ministère de l'Éducation peut intégrer des programmes de préparation dans les écoles; il peut s'agir d'exercices en cas de tremblement de terre, d'information sur les systèmes météorologiques extrêmes, de séances de sensibilisation aux mines terrestres et aux munitions non explosées, et des conseils de survie.

7. Indicateurs révélateurs

Indicateurs de résultats

À la suite d'une intervention coordonnée complète, tous les enfants et les jeunes touchés par une situation d'urgence ont rapidement accès à des occasions d'apprentissage et de protection pertinentes adaptées à leur âge.

À la suite d'une intervention coordonnée complète, les lacunes en matière de capacités prioritaires sont comblées et le ministère de l'Éducation du pays touché est mieux préparé à gérer les futures situations d'urgence.

Indicateurs de résultats / Indicateurs de rendement

Nombre de filles et de garçons inscrits à l'école officielle.

Nombre de filles et de garçons inscrits à des programmes d'éducation parallèle.

Nombre d'enseignants ayant reçu une formation portant sur le soutien psychosocial et sur des stratégies d'adaptation au trouble de stress post-traumatique.

Nombre d'écoles temporaires mises sur pied et en fonctionnement.

Nombre de trousse de matériel scolaire fournies et utilisées dans les écoles touchées par la situation d'urgence.

8. Autres ressources

Comité permanent interorganisations (IASC). Femmes, Filles, Garçons et Hommes : des besoins différents, des chances égales : Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire : www.humanitarianinfo.org/iasc/content/subsidi/tf_gender/genderH.asp et http://www.humanitarianinfo.org/iasc/documents/products/docs/Gender%20Handbook_French%20Complete%20Rev.pdf.

Crisp, J., C. Talbot et D. Cipollone (2001). *Learning for a Future: Refugee Education in Developing Countries*, Genève, UNHCR : <http://www.unhcr.org/4a1d5ba36.html>.

Groupe de l'éducation de l'IASC : <http://ocha.unog.ch/humanitarianreform/Default.aspx?tabid=115>.

IIEP de l'UNESCO. *Guidebook for Planning Education in Emergencies and Reconstruction* : www.unesco.org/iiep/eng/focus/emergency/guidebook.htm.

INEE (2004). *Normes minimales d'éducation en situation d'urgence, de crise et de reconstruction* : www.ineesite.org/standards.

UNESCO/INEE. Water and Sanitation: A checklist for the environment and supplies in schools : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_WatSanSuppliesChecklist.pdf.

INEE Minimum Standards Thematic Guide on Disaster Reduction and Preparedness : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_INEE_Toolkit_-_Preparedness_and_RR.pdf.

Institutionnalisation de l'INEE : liste de vérification destinée aux groupements de l'éducation : http://inee.theblogstudio.com/minimum_standards/cluster.pdf.

Irin News (le 8 janvier 2009). Does Emergency Education Save Lives? (Page consultée le 9 janvier 2009) : www.irinnews.org/Report.aspx?ReportId=82272.

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) : http://www.oecd.org/document/18/0,3343,fr_2649_3236398_37192719_1_1_1_1,00.html.

Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire (2003) : www.goodhumanitariandonorship.org/.

Sinclair, M. (2002). *Planifier l'éducation en situations d'urgence et de reconstruction* (Principes de la planification de l'éducation, no 73), Paris, IIPÉ de l'UNESCO : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001293/129356f.pdf>.

Coordination de l'éducation en situations d'urgence

1. Pourquoi mettre l'accent sur la coordination de l'éducation en situations d'urgence ?

Dans une situation d'urgence soudaine, un accroissement de la coordination de l'action humanitaire internationale² permet aux donateurs, aux agences onusiennes, aux institutions financières internationales et aux ONG nationales ou internationales d'être mieux organisés et d'offrir un meilleur soutien aux gouvernements assumant leur rôle de chef de file. Toutefois, les priorités concurrentielles stratégiques et celles liées à la prestation de services visant à répondre aux besoins urgents — telle la prestation de soins de santé, l'approvisionnement en eau et en nourriture — et à gérer des problèmes comme le déplacement de population, l'insécurité et les contraintes d'accès compliquent la coordination. La prolifération d'intervenants rend le travail à accomplir plus laborieux. En outre, l'hésitation des donateurs à conclure des engagements à long terme concernant les situations d'urgence donne lieu à des projets à court terme, lesquels se repercutent sur la nature et l'efficacité de la coordination en situation d'urgence.

Depuis 2006, soit au moment de la mise en place du Groupement de l'éducation du Comité permanent interorganisations (IASC), on utilise de plus en plus l'approche modulaire pour coordonner les intervenants dans le cadre des efforts d'éducation en situation d'urgence. Les Normes minimales du Réseau interagences pour l'éducation en situations

d'urgence (INEE) concernant l'éducation en situations d'urgence, de crise chronique et de début de reconstruction constituent le principal outil des groupements de l'éducation. Ces groupements aident les intervenants à élaborer des objectifs communs et favorisent le dialogue stratégique interagence et intra-agence, la coordination et la prise de mesures appliquées à la prestation d'une éducation de qualité dans des contextes d'urgence et de début de reconstruction.

Les groupes de donateurs et les groupes scolaires locaux ont également tendance à faire leur part : ils appuient la coordination des donateurs en situations d'urgence et veillent à ce que les fonds disponibles soient utilisés pour répondre à toute une gamme de besoins liés à des situations d'urgence plutôt que d'être destinés seulement à quelques secteurs.

Il faut compter sur une bonne coordination et un bon appui pour encourager et aider le ministère de l'Éducation à gérer la crise et veiller à ce que les droits des enfants et des jeunes soient respectés. La coordination devrait aider les autorités à répondre aux besoins immédiats durant la phase d'urgence, à adapter les plans sectoriels préexistants après la situation d'urgence et à intégrer des mesures d'urgence à des stratégies à long terme d'amélioration de l'éducation. Le Cadre progressif de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous met cette situation en lumière.

² Pour obtenir d'autres renseignements sur les processus de réforme humanitaire dirigés par l'IASC, consultez le site www.humanitarianreform.org.

2. Comment l'ACDI participe-t-elle à la coordination de l'éducation en situations d'urgence ?

En tant qu'agence donatrice, l'ACDI appuie la coordination de l'éducation en situations d'urgence en favorisant et en adoptant une approche coordonnée au développement stratégique mondial. Elle appuie entre autres de façon ciblée l'élaboration et la publication des Normes minimales de l'INEE (2004), qui comprennent une section sur les politiques et la coordination de l'éducation et révèlent des principes multisectoriels de portée générale.

À l'échelle locale, l'ACDI participe à des groupes scolaires et à des groupes de donateurs locaux dans le cadre d'approches-programmes; elle s'associe à des organisations de la société civile et, le cas échéant, travaille en coordination avec des groupements de l'IASC. Dans les situations où, localement, on a fait de l'éducation une priorité en tant qu'intervention humanitaire en situations d'urgence, ou dans celles où les problèmes liés à une situation d'urgence touchent l'un des groupes ou des mécanismes susmentionnés, l'ACDI travaille en coordination avec d'autres intervenants pour se pencher sur l'éducation en situations d'urgence à l'échelle locale.

3. Stratégies de coordination en situations d'urgence, destinées à accroître la protection des enfants et des jeunes grâce à l'accès à une éducation de qualité

- Promouvoir le leadership des représentants gouvernementaux ou des organisations de la société civile concernés, lorsque les autorités gouvernementales ne sont pas en mesure de diriger ou sont réticentes à le faire. Au besoin, fournir une aide technique et financière pour faciliter leur leadership.
- Dans les situations où l'on préconise une approche-programme ou une approche sectorielle ou dans celles où il existe un autre organisme

de coordination de l'éducation, envisager de travailler en utilisant ce mécanisme pour appuyer l'intervention d'urgence sur le plan de l'éducation, ou collaborer étroitement avec le groupement de l'éducation afin d'établir des processus de collaboration et d'effectuer un transfert lorsque la situation initiale passe à la phase de reconstruction.

- Établir un groupement de l'éducation de l'IASC ou un groupe de travail sur le secteur de l'éducation, comprenant des donateurs, le ministère de l'Éducation, d'autres autorités et ministères concernés, des agences onusiennes, des ONG internationales et nationales, et des organisations d'enseignants; le groupement ou le groupe de travail devrait tenir des réunions de coordination régulières, disposer d'ordres du jour clairs, distribuer les procès-verbaux et passer à l'action.
- S'il y a lieu, organiser des réunions de coordination distinctes faisant intervenir des donateurs et le ministère de l'Éducation (souvent connus comme le groupe scolaire local).
- Veiller à ce que les réunions de coordination permettent : 1) de faire le point sur les programmes; 2) d'aborder les problèmes et les difficultés techniques; 3) de mettre l'accent sur les régions géographiques et les groupes de population touchés (filles, enfants handicapés, enfants séparés, etc.); 4) d'aborder en temps opportun les changements observés dans le contexte opérationnel.

Évaluation

- Entreprendre de brèves missions d'évaluation mixtes avec d'autres donateurs, des représentants du gouvernement et des partenaires de mise en œuvre en utilisant, dans la mesure du possible, des méthodes de collecte de données et des outils communs; établir une stratégie avec d'autres donateurs afin d'assurer le financement de toutes les évaluations pertinentes sans chevauchement des efforts; et promouvoir l'harmonisation de la sauvegarde, de l'analyse

et des outils de présentation des rapports afin de faciliter la concordance.

- Dans les pays préconisant des approches-programmes et des approches sectorielles à l'égard de l'éducation, assurer la bonne coordination des évaluations des dommages et rétablir la priorité des fonds communs (il s'agit de l'un des plus grands défis).

Planification et développement sectoriel

- Avec d'autres donateurs et autorités gouvernementales, appuyer l'élaboration de plans provisoires et sectoriels à long terme assortis des plans de financement correspondants fondés sur des ressources internationales et nationales.
- Avec d'autres donateurs, appuyer le ministère de l'Éducation dans le cadre d'un plan de renforcement des capacités qui accorde la priorité aux lacunes en matière de capacité et qui décrit comment les aborder à divers échelons du système; définir les forces des donateurs en ce qui a trait à la prestation de soutien technique.
- Encourager le ministère de l'Éducation et d'autres autorités fédérales de collecte de données à intégrer des indicateurs d'urgence relatifs à l'éducation et les données recueillies dans des systèmes d'information nationaux de gestion de l'éducation, lorsque ceux-ci existent.
- Prévoir un système d'automatismes régulateurs afin d'encourager les mesures anticorruption.
- Dans les approches-programmes et les approches sectorielles existantes, lorsque la situation d'urgence peut entraîner des retards de mise en œuvre, réviser les objectifs des plans de travail annuels de certains programmes d'investissement. Selon la nature de la situation d'urgence, les retards peuvent même avoir un effet sur les objectifs escomptés avant la fin de l'approche-programme ou de l'approche sectorielle.

Financement

- Avec d'autres donateurs, harmoniser les processus afin que le gouvernement puisse accéder à une aide financière, technique et logistique immédiate.
- Avec le ministère de l'Éducation et d'autres donateurs, élaborer des stratégies visant à promouvoir la bonne attribution de ressources nationales et à créer un cadre pour la transition éventuelle du financement d'urgence vers des plans budgétaires à long terme.
- Examiner la possibilité d'alléger les dettes comme mécanisme d'accroissement des ressources nationales disponibles.
- Si cette approche peut servir d'outil de protection dans une situation d'urgence soudaine, favoriser l'intégration de l'éducation dans des processus d'appels consolidés ou d'appels éclair.
- À mesure que la situation se stabilise, tenir compte de la nécessité d'un fonds de fiducie à donateurs multiples, du fonds de transition en éducation de l'Unicef, ou d'autres formes de ressources communes ou multilatérales afin de favoriser la transition harmonieuse de la situation d'urgence vers la stabilité.
- Avec d'autres donateurs, planifier la convergence éventuelle du fonds d'urgence vers des réseaux de financement du développement continu. Les activités de redressement et de reconstruction auront des répercussions à long terme sur les budgets sectoriels, et elles devront être couvertes et absorbées dans les budgets sectoriels (p. ex. accroissement des coûts d'entretien des nouvelles écoles et des écoles nouvellement reconstruites).
- Dans les pays préconisant des approches-programmes et des approches sectorielles, revoir et augmenter le budget approuvé destiné à divers programmes d'investissement, au

besoin, afin qu'il y ait suffisamment de fonds pour faire face à la situation d'urgence et à la reconstruction.

- Les mécanismes de financement locaux, comme le Fonds canadien d'initiatives locales, peuvent également offrir une aide d'urgence en temps opportun.

4. Indicateurs révélateurs

Exemples d'indicateurs de résultats

À la suite d'une intervention coordonnée complète, tous les enfants et les jeunes touchés par la situation d'urgence ont rapidement accès à des possibilités d'apprentissage et de protection pertinentes adaptées à leur âge.

À la suite d'une intervention coordonnée complète, les lacunes en matière de capacités prioritaires sont comblées et le ministère de l'Éducation est mieux préparé à gérer les futures situations d'urgence.

Exemples d'indicateurs de résultats / Indicateurs de rendement

Nombre de réunions de coordination du secteur.

Mission d'évaluation mixte ciblée réalisée avec un certain nombre de partenaires en éducation.

Attribution d'un pourcentage de financement (y compris un pourcentage de soutien technique) au ministère de l'Éducation, en vue de l'élaboration rapide d'un plan d'urgence servant à aborder les préoccupations prioritaires en matière d'éducation et de protection.

Attribution d'un pourcentage de financement demandé par le ministère de l'Éducation dans le cadre de l'appel de secteur.

5. Autres ressources

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) : http://www.oecd.org/document/18/0,3343,fr_2649_3236398_37192719_1_1_1_1,00.html.

Groupement de l'éducation de l'IASC : <http://ocha.unog.ch/humanitarianreform/Default.aspx?tabid=115>.

IIPE de l'UNESCO (2006). *Guidebook for Planning Education in Emergencies and Reconstruction* : www.unesco.org/iiep/eng/focus/emergency/guidebook.htm.

INEE (2004). *Normes minimales d'éducation en situation d'urgence, de crise et de reconstruction* : www.ineesite.org/standards.

Institutionnalisation de l'INEE : liste de vérification destinée aux agences donatrices. http://inee.theblogstudio.com/minimum_standards/cluster.pdf.

Irin News (le 8 janvier 2009). Does Emergency Education Save Lives? (page consultée le 9 janvier 2009) : www.irinnews.org/Report.aspx?ReportId=82272.

Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire (2003) : www.goodhumanitariananddonorship.org/.

Sinclair, M. (2002). *Planifier l'éducation en situations d'urgence et de reconstruction* (Principes de la planification de l'éducation, n° 73), Paris, IIPE de l'UNESCO : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001293/129356f.pdf>.

Sommers, M. (2004). *Co-ordinating Education During Emergencies and Reconstruction: Challenges and Responsibilities [Coordonner l'éducation en situation d'urgence et de reconstruction : défis et responsabilité]*, Paris, IIPE de l'UNESCO : <http://www.unesco.org/iiep/PDF/pubs/136154.pdf>.

Éducation dans les États fragiles

1. Pourquoi mettre l'accent sur l'éducation dans les États fragiles ?

Dans le Rapport mondial de suivi (RMS) de l'UNESCO, on définit les États fragiles comme un sous-ensemble distinct de pays qui risquent tout particulièrement d'être incapables de respecter leurs engagements à l'égard du cadre d'action *Éducation pour tous* et des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015. D'après le RMS et d'autres rapports de synthèse, de 37 % à 50 % des enfants qui ne fréquentaient pas l'école en 2005 vivaient dans un État que l'on pourrait qualifier de fragile.

L'éducation demeure un service important : elle permet d'enseigner des habiletés, d'accroître les connaissances et d'amener les gens à contribuer au renforcement de la sécurité, de la protection et de la croissance économique de leur pays. Dans les États fragiles, il a été démontré que l'éducation contribue à la protection des filles et des garçons en offrant un milieu physiquement sécuritaire propice à l'apprentissage et au développement psychosocial. Les écoles peuvent offrir un soutien aux enfants traumatisés, leur permettre d'interagir avec des pairs et des adultes dignes de confiance et leur donner l'occasion de manger et de recevoir une attention médicale.

En outre, l'éducation peut donner aux enfants et aux adultes vivant dans des États fragiles le sentiment que les choses sont normales, même lorsque leur éducation est mise en veilleuse de façon régulière en raison de cycles d'urgence humanitaire, de conflits armés persistants ou d'instabilité économique et sociale.

Dans les États fragiles, la capacité limitée des autorités scolaires du pays et du district à administrer le système d'éducation, les contraintes

budgétaires nationales, le manque de ressources humaines, plus particulièrement d'enseignants qualifiés, ainsi que l'incapacité des écoles à garantir la sécurité et la protection des enfants et des adolescents compliquent l'accès à une éducation de base de qualité. L'aide d'urgence et celle octroyée sous forme de projets continuent de jouer un rôle important dans le financement et la prestation des services d'éducation dans les États fragiles du fait de ces contraintes. À l'échelle internationale, la principale difficulté consiste à trouver des moyens d'aider les États fragiles à effectuer la transition, de façon coordonnée ou harmonisée, vers des systèmes d'éducation financés et administrés avec plus de stabilité, afin que l'ensemble de la population puisse bénéficier de la sûreté, de la sécurité et de la croissance économique qui s'ensuivent.

2. Quels sont les principaux engagements internationaux ?

Le Canada et d'autres gouvernements se sont engagés à améliorer l'harmonisation et à mettre en œuvre des processus nationaux dans des pays partenaires, ce qui permettra de se pencher sur des enjeux d'importance dans les États fragiles, dont l'éducation. Ces engagements comprennent les *Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire* (2003), la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement* (2005), les *Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires* du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [2007], et le *Plan d'action d'Accra* (2008). En ce qui concerne l'éducation, le Canada a adhéré au cadre d'action *Éducation pour tous* et aux Objectifs du Millénaire pour le développement (2000), qui servent de points de départ au soutien qu'apporte l'Agence canadienne de développement

international (ACDI) à l'éducation de base pour tous. Ces fiches-conseils traduisent les efforts qu'a déployés l'ACDI pour concrétiser ces engagements dans le secteur de l'éducation.

3. Comment l'ACDI participe-t-elle à l'éducation dans les États fragiles ?

Consciente de la nécessité de mettre en œuvre des interventions harmonisées en ce qui a trait à l'éducation dans les États fragiles, l'ACDI favorise l'élaboration et la publication des *Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crise et de reconstruction* (2004) de l'INEE. L'ACDI contribue également à la politique mondiale coordonnée sur l'éducation dans un contexte de fragilité en participant au groupe de travail sur l'éducation et la fragilité au sein du Réseau interagences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE).

À l'échelle nationale, l'ACDI apporte son appui et sa contribution à des organismes de coordination locaux du secteur de l'éducation. Elle soutient également l'éducation en collaborant avec des partenaires humanitaires triés sur le volet et grâce à des partenariats avec des organisations de la société civile.

4. Stratégies visant à appuyer la coordination de l'éducation dans les États fragiles

- Promouvoir le leadership et l'initiative des autorités gouvernementales à l'échelle du pays, de la province et du district. Au besoin, appuyer le renforcement des capacités techniques et des capacités de gestion (voir la fiche-conseils portant sur la coordination).
- Encourager la tenue d'une réunion de coordination (groupe scolaire local) dirigée par le ministère de l'Éducation, qui rassemble tous les intervenants du secteur de l'éducation, y compris des donateurs, des syndicats ou des associations d'enseignants, des représentants du milieu universitaire local, des agences

onusiennes, des institutions financières internationales, des organisations nationales et internationales de la société civile et des groupes de parents.

- Organiser des réunions de coordination régulières entre le secteur de l'éducation et des donateurs précis (groupes de donateurs locaux) afin d'aborder les principales questions liées à la planification stratégique et financière avec le ministère de l'Éducation.
- Si un pays se trouve au cœur d'une approche-programme ou d'une approche sectorielle existante et si on observe une hausse importante du degré de fragilité, l'approche-programme ou l'approche sectorielle peut s'avérer un mécanisme autour duquel organiser les interventions, la coordination et le financement en ce qui concerne l'éducation, mais cette situation peut également nécessiter une flexibilité et des changements inattendus, étant donné que les objectifs sont susceptibles d'être reportés.
- Dans des situations nécessitant une approche pangouvernementale servant à aborder la question de la fragilité, inviter d'autres ministères à participer à des réunions de coordination pour qu'ils puissent voir le rôle que joue l'éducation dans l'atténuation de la fragilité et fournir des ressources au besoin.
- Dans les pays où des conflits armés persistants ou des catastrophes naturelles contribuent à la fragilité, renseigner les partenaires sur les mesures d'éducation d'urgence et le plan de préparation (voir les fiches-conseils portant sur l'éducation en situations d'urgence).
- Lorsqu'un bon degré de stabilité a été atteint, travailler en collaboration avec le ministère de l'Éducation et d'autres donateurs afin d'élaborer des stratégies qui favorisent l'augmentation des budgets nationaux en éducation au fil du temps.

5. Stratégies visant à appuyer l'éducation en situations précaires, et permettant d'accroître la protection des enfants et des jeunes par l'accès à une éducation de qualité

- Examiner les Normes minimales de l'INEE en tant qu'outils autour desquels on pourrait élaborer ou aborder la planification et la programmation de l'éducation de concert avec d'autres. Au besoin, planifier et présenter des séances de formation locales portant sur les Normes minimales de l'INEE avec l'aide du Réseau de l'INEE (voir les Normes minimales de l'INEE).
- S'assurer qu'il existe un groupe adéquat et équitable d'enseignants bien formés, bien équipés, bien appuyés et bien rémunérés (voir la fiche-conseils portant sur la gestion des enseignants).
- Pour répondre aux besoins des filles et des garçons ainsi que des enseignants et des enseignantes, intégrer une analyse participative fondée sur le sexe dans le cadre de l'élaboration de plans destinés au secteur de l'éducation et de programmes d'éducation parallèle (voir la fiche-conseils portant sur l'égalité entre les sexes).
- Pour répondre aux besoins des groupes marginalisés, notamment les enfants touchés par la guerre, les réfugiés, les personnes déplacées, les handicapés, les filles, les enfants qui travaillent et les pauvres, effectuer une analyse participative des besoins et intégrer les constatations à la planification préparée pour le secteur de l'éducation (voir la fiche-conseils portant sur l'équité et l'inclusion).
- Appuyer les autorités scolaires dans les efforts qu'elles déploient pour réformer les programmes éducatifs officiels ou non lorsque cette démar-

che favorise le renforcement de l'État et la sécurité. Le contenu postérieur à un conflit qui favorise la réconciliation, la résolution de conflits et la préparation aux situations d'urgence en constituent des exemples.

- En situations d'urgence, élaborer un plan visant l'intégration harmonieuse de l'éducation d'urgence ou de l'éducation temporaire au secteur de l'éducation formelle dans un délai raisonnable (voir la fiche-conseils portant sur l'éducation en situations d'urgence).

6. Indicateurs révélateurs

Indicateurs de résultats

Accès accru des enfants et des jeunes à une éducation de qualité adaptée à leur âge.

Indicateurs de résultats / Indicateurs de rendement

Nombre de réunions de coordination du secteur.

Mission d'évaluation mixte ciblée, réalisée avec un certain nombre de partenaires en éducation.

Nombre d'activités conjointes avec d'autres donateurs.

Nombre de filles et de garçons inscrits à l'école officielle.

Nombre de filles et de garçons inscrits à des programmes d'éducation parallèle ou spécialisée.

Nombre d'enfants (de filles et de garçons) d'un groupe Z (marginalisé) inscrits à un programme d'éducation de base complet, à une école primaire ou à une école secondaire.

7. Autres ressources

CAD de l'OCDE (2007). *Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires* : <http://www.oecd.org/dataoecd/61/44/38368761.pdf>.

Fast Track Initiative Support to Fragile Situations: Progressive Framework : www.efafasttrack.org/library/pfguidelines.pdf.

IIEP de l'UNESCO (2006). *Guidebook for Planning Education in Emergencies and Reconstruction* : www.unesco.org/iiep/eng/focus/emergency/guidebook.htm.

INEE (2004). *Normes minimales d'éducation en situation d'urgence, de crise et de reconstruction* : www.ineesite.org/standards.

INEE (déc. 2008). *INEE Policy Roundtable: Education Finance in States Affected by Fragility Outcome Report* : [http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_2008_INEE_Policy_Roundtable - Outcome Report.pdf](http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_2008_INEE_Policy_Roundtable_-_Outcome_Report.pdf).

Sinclair, M. (2002). *Planifier l'éducation en situations d'urgence et de reconstruction* (Principes de la planification de l'éducation, n° 73), Paris, IIEP de l'UNESCO : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001293/129356f.pdf>.

USAID. Education and Fragility Assessment Tool : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_89_education_and_fragility_assessment_tool.pdf.

Coordination de l'éducation dans les États fragiles

1. Pourquoi mettre l'accent sur la coordination de l'éducation dans les États fragiles ?

Dans les États fragiles, les gouvernements n'ont pas la capacité ni la volonté de fournir des services à l'ensemble de la population. Dans les cas extrêmes, les lacunes dans la prestation de services sociaux se situent à l'échelon de la province, du district, de la société civile ou de la collectivité lorsque le leadership gouvernemental est limité, voire absent. Par conséquent, on compte de nombreux intervenants ayant chacun un programme différent, mais aucun chef désigné autour duquel harmoniser les efforts. De nombreux États fragiles sont également touchés par des cycles de déplacement de population, d'insécurité, de situations d'urgence et de conflit. Le contexte fragile rend donc particulièrement difficile la mise en œuvre de programmes d'aide au développement harmonisés et coordonnés.

La gouvernance du secteur de l'éducation dans les États fragiles est souvent difficile, les degrés de consultation, de participation, de transparence et de légitimité étant peu élevés aux divers échelons décisionnels. Vu la grande variété de problèmes et les différents degrés de fragilité, il est important d'agir de façon souple, pratique, et de tenir compte du contexte lorsqu'on doit trouver des solutions durables et collaborer avec de nombreux intervenants.

Pour atténuer la fragilité, il est essentiel d'établir une coordination active afin de soutenir, d'encourager et de renforcer le ministère de l'Éducation et d'autres organismes du domaine de l'éducation, ce qui permet de respecter les droits des enfants et des jeunes. La coordination entre les donateurs

peut s'avérer difficile lors des interventions initiales dans les États fragiles, car les donateurs hésitent souvent à conclure des engagements à long terme et veulent minimiser les risques en faisant de petits investissements dans des activités axées sur des projets. La coordination est particulièrement difficile si on ne dispose pas de plans ni de politiques sectoriels ou si l'apparition de la fragilité a retardé le progrès d'un plan sectoriel existant. L'harmonisation des mécanismes de budgétisation et de financement est également plus difficile lorsqu'on manque de confiance envers les autorités et que la prestation de services est fragmentée en « parcelles » d'une agence onusienne, d'une organisation non gouvernementale internationale, de la société civile et de l'activité communautaire.

2. Comment l'ACDI participe-t-elle à la coordination de l'éducation dans les États fragiles ?

Consciente de la nécessité d'harmoniser les politiques et les pratiques sur l'éducation dans les États fragiles, l'ACDI favorise la mise en œuvre et la diffusion des *Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crise et de reconstruction* (2004) du Réseau interagences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE). L'ACDI contribue également à la politique mondiale coordonnée sur l'éducation dans un contexte de fragilité en participant au Groupe de travail sur l'éducation et la fragilité de l'INEE.

À l'échelle nationale, l'ACDI reconnaît l'importance de l'éducation dans le renforcement de l'État en situation fragile. Par conséquent, l'ACDI participe à l'harmonisation grâce à des organismes de coordination locaux du secteur de l'éducation et à des

ressources communes. L'Agence appuie également l'éducation dans les États fragiles grâce à des partenariats humanitaires triés sur le volet avec des organisations de la société civile.

3. Stratégies de coordination en situations précaires, destinées à accroître la protection des enfants et des jeunes par l'accès à une éducation de qualité

Coordination à l'échelle mondiale

- Apporter son soutien, participer et contribuer à des forums interagences faisant intervenir d'autres intervenants, dont des gouvernements touchés par la fragilité, des donateurs, des agences onusiennes, des institutions financières internationales, des organismes régionaux et des organisations non gouvernementales internationales.
- Partager des leçons apprises de la programmation, de l'élaboration de politiques, et de la recherche en matière d'éducation dans les États fragiles, lors de forums interagences.
- Tirer parti de forums interagences et de réseaux pour établir des mécanismes mondiaux coordonnés d'analyse, d'orientation stratégique, de recherche de retombées et de collecte de données touchant la mise en œuvre de l'éducation en situations précaires.
- Profiter des forums interagences pour relever les situations précaires où l'on qualifie les victimes d'« orphelins de l'aide » et élaborer des stratégies interagences visant à favoriser l'accès à une éducation de qualité.

Coordination au Canada

- Dans des situations où l'on adopte une approche pangouvernementale afin d'aborder la fragilité, inviter d'autres ministères à participer à des réunions de coordination pour qu'ils constatent

le rôle que joue l'éducation dans l'atténuation de la fragilité et qu'ils proposent au besoin des ressources. Les forces militaires ou les ministères de la Défense, de la Santé, des Affaires étrangères, de l'Immigration et autres, y compris les ministères provinciaux, peuvent intervenir, s'il y a lieu.

Coordination à l'échelle nationale

- Promouvoir le leadership et l'initiative des pouvoirs gouvernementaux à l'échelon du pays, de la province et du district. Au besoin, appuyer le renforcement des capacités techniques et des capacités de gestion.
- Dans des situations extrêmement fragiles où les autorités gouvernementales et les ministères ne fonctionnent pas, trouver des moyens de renforcer leur capacité et leur viabilité tout en tentant d'élaborer des mécanismes de prestation temporaires pour le système d'éducation à l'échelle scolaire et communautaire. Dans des situations où il n'y a aucun gouvernement légitime, collaborer avec d'autres donateurs et agences internationales afin d'identifier une autorité locale provisoire. Dans ces situations extrêmes, les organisations de la société civile jouent un rôle important dans la prestation de services d'éducation, et elles devraient participer aux efforts de coordination.
- Prendre des dispositions pratiques bien précises afin de faciliter une bonne communication et une bonne collaboration entre les agences et les autorités gouvernementales grâce, par exemple, à des bureaux communs ou à des salles de conférence communes, à des visites des lieux conjointes ainsi qu'à des activités communes de formation et de renforcement des capacités.
- Encourager la tenue d'une réunion de coordination dirigée par le ministère de l'Éducation, qui rassemble tous les intervenants du secteur de l'éducation, y compris des donateurs, des

syndicats ou des associations d'enseignants, des représentants du milieu universitaire local, des agences onusiennes, des institutions financières internationales, des organisations nationales et internationales de la société civile et des groupes de parents. Lorsqu'il existe une approche sectorielle ou une approche-programme, renforcer la coordination autour de ces mécanismes.

- Les réunions de coordination de la province ou du district peuvent inciter les autorités scolaires locales, des organisations de la société civile, des parents, des dirigeants scolaires et communautaires ainsi que des étudiants à participer à la prestation d'une éducation de qualité à l'échelle locale.
- Organiser des réunions de coordination régulières entre le secteur de l'éducation et des donateurs précis (groupes scolaires ou de donateurs locaux) afin d'aborder les principales questions de planification stratégique et financière avec le ministère de l'Éducation.
- Dans des situations mettant en cause une approche pangouvernementale visant à aborder la question de la fragilité, inviter d'autres ministères présents à l'échelle nationale à participer à des réunions de coordination pour qu'ils puissent constater le rôle que joue l'éducation dans l'atténuation de la fragilité et proposer au besoin des ressources.
- Établir un protocole d'entente et d'autres mécanismes administratifs afin de faciliter la collaboration, y compris le financement de consultants et la présentation d'activités.
- Collaborer avec d'autres intervenants afin d'élaborer de bonnes stratégies pour aborder les questions de nature délicate avec le ministère de l'Éducation, notamment la corruption, la légitimité, la violence (y compris la violence sexuelle), et le fanatisme ethnique ou religieux.

- Promouvoir le développement à moyen et à long terme, à l'échelle nationale, d'un secteur de l'éducation complet et transparent.
- Dans les pays où des conflits armés persistants ou des catastrophes naturelles engendrent la fragilité, familiariser les partenaires aux mesures d'éducation d'urgence et au plan de préparation (voir les fiches-conseils portant sur l'éducation en situations d'urgence).

Planification et développement sectoriel

- Promouvoir le leadership du ministère de l'Éducation dans l'élaboration d'un plan destiné au secteur de l'éducation.
- Entreprendre des missions d'évaluation mixtes avec d'autres donateurs, des représentants du gouvernement et des partenaires de mise en œuvre en utilisant des méthodes de collecte de données et des outils communs; établir une stratégie commune afin de financer toutes les évaluations pertinentes, sans chevauchement des efforts; promouvoir l'harmonisation de la sauvegarde et de l'analyse des données ainsi que des outils de présentation de rapports afin de faciliter la concordance.
- Collaborer avec le ministère de l'Éducation, des groupes scolaires ou des groupes de donateurs locaux afin d'obtenir de l'appui dans l'élaboration de plans sectoriels à long terme d'une complexité progressive, et des plans de financement correspondants fondés sur des ressources internationales et nationales.
- Utiliser des outils comme l'outil d'évaluation de la fragilité de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le cadre progressif de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous (IMOA-EPT) pour déceler les zones de faiblesse du système, trouver des solutions uniques à des problèmes propres à un contexte et élaborer des indicateurs et des plans précis adaptés au contexte.

- Encourager l'intégration d'indicateurs de fragilité propres au secteur de l'éducation dans des systèmes d'information nationaux de gestion de l'éducation, afin que l'on puisse suivre et quantifier les résultats.
- Collaborer avec le ministère de l'Éducation et d'autres organismes pour coordonner des interventions en matière de programmation afin d'éviter de créer des « poches d'exclusion » à l'accès.
- Utiliser les Normes minimales de l'INEE comme cadre de planification holistique de qualité en éducation, et collaborer avec le ministère de l'Éducation et d'autres donateurs afin d'améliorer la qualité par des interventions harmonisées et coordonnées, notamment une formation des enseignants liée à la réforme du programme d'enseignement.
- Promouvoir la coordination d'interventions centrales et régionales. Par exemple, coordonner l'élaboration de politiques de gestion des enseignants à l'échelle centrale et le renforcement des capacités dans la mise en œuvre de nouvelles mesures de recrutement et de maintien en poste à l'échelle régionale.

Financement

- Lorsque c'est viable, collaborer avec le ministère de l'Éducation et d'autres donateurs afin de concevoir et de mettre en œuvre des mécanismes de financement harmonisés qui répondent aux exigences fiduciaires, qui offrent les mesures de protection nécessaires et qui sont gérés par le gouvernement. Élaborer un plan de renforcement des capacités d'accompagnement pour garantir la conformité et l'efficacité des programmes.
- Proposer que le groupe de donateurs veille à ce qu'on appuie un système de suivi financier transparent et facile à utiliser au sein du ministère de l'Éducation, un système commun

de présentation et de stockage de rapports imprimés et électroniques, et des occasions de surveillance conjointe.

- Lorsque la stabilité systématique soulève des préoccupations, chercher à élaborer des mécanismes provisoires ou de transition coordonnés et souples, comme le financement de transition en éducation de l'UNICEF, afin d'appuyer la prestation de l'éducation et le renforcement des capacités sectorielles.
- Une fois atteint un bon degré de stabilité, travailler en collaboration avec le ministère de l'Éducation et d'autres donateurs afin d'élaborer des stratégies visant à augmenter les budgets nationaux en éducation au fil du temps.
- Collaborer avec le ministère de l'Éducation et d'autres donateurs pour établir des mécanismes gouvernementaux à l'intention des organisations non gouvernementales et un financement communautaire utilisés pour la prestation de services dans des secteurs qui ne relèvent pas de ce ministère.

4. Indicateurs révélateurs

Indicateurs de résultats

Accès accru des enfants et des jeunes à une éducation de qualité adaptée à leur âge.

Indicateurs de résultats / Indicateurs de rendement

Nombre de réunions de coordination du secteur.

Mission d'évaluation mixte ciblée, réalisée avec un certain nombre de partenaires en éducation.

Nombre d'activités conjointes avec d'autres donateurs.

Pourcentage de financement (y compris le pourcentage de soutien technique) acheminé par des systèmes du ministère de l'Éducation.

Pourcentage de financement qui passe par le ministère de l'Éducation et qui est attribué à des intervenants non gouvernementaux.

Soutien technique apporté au ministère de l'Éducation en matière de gestion fondée sur les résultats, un point fort de l'ACDI, afin d'améliorer la gouvernance dans le domaine de l'éducation, la responsabilisation et la confiance entre le ministère de l'Éducation, ses partenaires et les collectivités.

5. Autres ressources

CAD de l'OCDE (2007). *Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires* : <http://www.oecd.org/dataoecd/61/44/38368761.pdf>.

Fast Track Initiative *Support to Fragile Situations: Progressive Framework* : www.efafasttrack.org/library/pfguidelines.pdf.

INEE (2004). *Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crise et de reconstruction* : <http://ineesite.org/standards>.

INEE (déc. 2008). *INEE Policy Roundtable: Education Finance in States Affected by Fragility Outcome Report* : [http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_2008_INEE_Policy_Roundtable - Outcome Report.pdf](http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_2008_INEE_Policy_Roundtable_-_Outcome_Report.pdf).

IIPE de l'UNESCO (2006). *Guidebook for Planning Education in Emergencies and Reconstruction* : www.unesco.org/iiep/eng/focus/emergency/guidebook.htm.

Sinclair, M. (2002). *Planifier l'éducation en situations d'urgence et de reconstruction* (Principes de la planification de l'éducation, no 73), Paris, IIPE de l'UNESCO : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001293/129356f.pdf>.

USAID (sept. 2006). *Education and Fragility: An Assessment Tool*: www.eep.ac.uk/DNN2/Portals/0/USAID06_%20Ed&FragilityAssessmentTool.pdf.

Sommers, M. (2004). *Co-ordinating Education During Emergencies and Reconstruction: Challenges and Responsibilities [Coordonner l'éducation en situation d'urgence et de reconstruction : défis et responsabilité]*, Paris, IIPE de l'UNESCO : www.unesco.org/iiep/PDF/pubs/136154.pdf.

Institutionnalisation de l'INEE : liste de vérification destinée aux agences donatrices : http://www.ineesite.org/minimum_standards/checklist_for_Donors.pdf.

Intégrer l'égalité entre femmes et hommes à l'éducation dans les États fragiles

1. Pourquoi faut-il mettre l'accent sur l'égalité entre femmes et hommes en matière d'éducation dans les États fragiles ?

Le principe de non-discrimination et d'inclusion en faveur de la stabilité tiré des *Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires* (2007) du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques sous-tend que les considérations sexospécifiques sont importantes à la restauration de la stabilité dans les États fragiles. L'égalité entre les sexes est aussi un important thème transversal des *Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crises et de reconstruction* (2004) de l'INEE.

Il est largement reconnu que la fragilité peut influencer en bien ou en mal les relations entre les sexes. Dans les situations où les conflits armés sont cause de fragilité, les filles et les garçons pourraient ne pas avoir un accès égal à une éducation sécuritaire de qualité en raison de programmes d'études politisés, d'attaques perpétrées contre les écoles ou les enseignants ainsi que du recrutement d'enfants soldats par l'entremise des écoles. De plus, l'instabilité économique qui existe en situations précaires peut se répercuter sur les relations entre les sexes chez les enfants et les adolescents qui travaillent.

Malgré ces défis, afin de répondre aux exigences d'un contexte politique, économique et social en constante évolution, l'éducation des filles et des

garçons peut devenir essentielle dans les situations précaires où elle n'est pas déjà prioritaire. Les universitaires, les décideurs, les donateurs, les organismes onusiens, les organisations non gouvernementales, et avant tout, les collectivités, les parents et les enfants savent que l'éducation est un service essentiel dans les États fragiles : l'éducation fournit de nouvelles possibilités de renforcement des compétences qui aident les populations à s'adapter aux nouvelles réalités.

Dans les contextes où il est difficile d'offrir aux filles et aux garçons un accès égal à une éducation de qualité, la fragilité peut donner l'occasion de s'attaquer à des problèmes de longue date. À titre d'exemple, le développement d'infrastructures permet aux collectivités de mettre sur pied des établissements ayant des entrées, des sections et des installations sanitaires distinctes pour les filles et les garçons, s'il y a lieu. L'urbanisation et la situation des réfugiés peuvent favoriser la stabilité et la proximité requises pour permettre à des enfants de fréquenter l'école pour la première fois. Des solutions de rechange souples, informelles, ancrées dans la collectivité peuvent ouvrir un premier accès à l'éducation des filles, des enfants qui travaillent, des anciens enfants soldats et d'autres groupes sexospécifiques marginalisés; cette mesure temporaire favorise une transition harmonieuse vers l'accès égal à un cadre d'enseignement formel.

2. De quelle façon l'ACDI appuie-t-elle l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'éducation dans les États fragiles ?

L'ACDI s'emploie à faire mieux connaître les enjeux liés à l'égalité entre les sexes en matière d'éducation dans les États fragiles et ceux en développement, particulièrement pour ce qui est de l'éducation des filles, des femmes et des garçons marginalisés. La Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes définit l'égalité entre les sexes comme un thème transversal de l'ensemble de l'aide au développement du Canada. C'est pourquoi toutes les activités menées par l'ACDI dans le domaine de l'éducation tiennent compte des considérations sexospécifiques. L'ACDI prône la mise en œuvre de programmes d'études adaptés aux besoins particuliers des filles, pouvant résoudre les problèmes liés à la qualité et appuyant les objectifs de l'initiative *Éducation pour tous* ainsi que les Objectifs du millénaire pour le développement.

3. Façons d'intégrer les enjeux liés à l'égalité entre les sexes dans les États fragiles à la conception de projets d'éducation et à l'examen des propositions connexes

- Mener des analyses comparatives entre les sexes dans les écoles et les collectivités pour cerner les besoins sexospécifiques.
- Dans les contextes où un changement à l'échelle nationale demande du temps et où d'importantes menaces freinent l'inscription des filles dans les écoles officielles, appuyer des solutions de rechange fondées sur la collectivité ou une forme informelle d'éducation destinée aux filles, en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation, en vue de favoriser une transition harmonieuse vers une éducation formelle gérée par l'État.

- Utiliser un cadre d'évaluation pour analyser les situations d'urgence, ce qui permet d'accorder de l'attention à tous les principaux secteurs de l'éducation et de se rapporter précisément aux besoins des filles et des garçons.
- Au sein des organismes de coordination d'approches-programmes et d'approches sectorielles ou dans le cadre de l'élaboration de plans sectoriels provisoires, intégrer l'égalité entre les sexes comme principale perspective de la collaboration dans le domaine de l'éducation.
- Collaborer avec le ministère de l'Éducation ou les autorités concernées en matière d'éducation pour assurer l'inclusion de politiques intégrant la problématique hommes-femmes dans les plans d'éducation, y compris la conception des établissements, le recrutement et la formation des enseignants, les activités de sensibilisation des collectivités et la réforme des programmes d'études.
- Intégrer l'égalité entre les sexes comme critère pour la structure des propositions, des cadres de référence, du suivi, des outils d'évaluation et des rapports connexes.

4. Enjeux liés à l'égalité entre les sexes dans les écoles et les collectivités des États fragiles

- Des lieux d'apprentissage sécuritaires doivent être établis pour favoriser la sécurité et la protection des filles et des enseignantes dans les écoles.
- La protection doit inclure les déplacements pour se rendre à l'école, surtout dans des situations où l'on cible les écoles ainsi que les enseignants, les filles et les garçons en route vers l'école.
- Les filles et les garçons doivent participer aux analyses comparatives entre les sexes.

- Les collectivités doivent aider à déterminer les enjeux sexospécifiques et à établir des lieux d'apprentissage sécuritaires.
- Les programmes d'étude et le matériel doivent répondre à l'évolution des attentes des collectivités, des parents, des filles et des garçons touchés, et favoriser de meilleures relations entre les sexes dans les États en voie d'atteindre la stabilité.
- Une formation sur les enjeux et la sensibilisation en matière d'égalité entre les sexes devrait être intégrée à la formation des enseignants, des directeurs d'école et des représentants du ministère de l'Éducation.
- En collaboration avec le ministère de l'Éducation, pour appuyer l'élaboration d'un plan en matière d'éducation, on devrait porter une attention particulière aux enjeux liés à l'égalité entre les sexes, et avec le temps, passer des considérations d'accès à l'éducation aux considérations relatives à la qualité et à l'équité.

5. Exemples d'indicateurs révélateurs

Exemple d'indicateurs de résultats

Les filles et les garçons ont un accès égal à une éducation de qualité dans des environnements sécuritaires.

Exemple d'indicateurs d'extrants

Nombre de filles et nombre de garçons inscrits à une école officielle.

Nombre de filles et nombre de garçons inscrits à une forme d'enseignement parallèle.

Nombre d'enseignants, de directeurs ou d'employés du ministère de l'Éducation qui ont suivi une formation sur les enjeux liés à l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation.

Nombre d'écoles parallèles ou informelles intégrées au système d'enseignement officiel.

Intégration des enjeux liés à l'égalité entre les sexes aux plans d'éducation.

Une réforme des programmes d'étude qui tient compte des perspectives et des enjeux liés à l'égalité entre les sexes.

4. Autres ressources

Barayani, S. et K. Powell (2005). *Fragile States, Gender Equality and Aid Effectiveness: A Review of Donor Perspectives*, Institut Nord-Sud : www.nsi-ins.ca/english/pdf/Gender_FS_Paper_Donor_Perspectives.pdf.

Égalité entre les sexes – Cadre d'évaluation des résultats de l'ACDI : [www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/GenderEquality3/\\$file/GE-framework.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/GenderEquality3/$file/GE-framework.pdf).

Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes : www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/EMA-218123616-NN9.

INEE. *Good Practice Guide: Gender Equality / Education of Girls and Women* : www.ineesite.org/page.asp?pid=1149.

INEE. *Minimum Standards Thematic Guide on Gender* : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_Toolkit_Sheet-Gender.pdf.

INEE (2004). *Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crises et de reconstruction* : http://www.ineesite.org/minimum_standards/INEE_MSEE_Fr.pdf.

Sous-groupe de travail sur l'égalité entre les sexes du Comité permanent interorganisations (2006). *Women, Girls, Boys and Men: Different Needs, Equal Opportunities; Gender Handbook in Humanitarian Action* (le chapitre sur l'éducation est conforme aux Normes minimales de l'INEE) : www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-subsidi-tf_gender-genderH.

Aborder l'équité et l'inclusion en éducation dans le contexte d'États fragiles

1. Pourquoi mettre l'accent sur l'équité et l'inclusion dans l'éducation, dans le contexte des États fragiles ?

L'objectif de l'éducation inclusive est de permettre à tous les élèves d'avoir accès à une éducation de qualité non pas en ignorant le sexe, l'âge, la race, l'incapacité ou l'identité sexuelle, ethnique ou religieuse, mais en reconnaissant et en validant la différence. Les programmes d'équité et d'inclusion mettent l'accent sur l'atténuation des obstacles à la participation à l'éducation. Il peut s'avérer particulièrement difficile de répondre aux besoins des groupes marginalisés dans les systèmes d'éducation qui sont mis à rude épreuve, particulièrement dans les États fragiles, lorsque les fonds destinés aux programmes d'équité spécialisés, à la formation et à l'équipement sont considérés comme des suppléments inabordables. L'instabilité politique, économique et sociale inhérente aux États fragiles peut aggraver la marginalisation ou créer de nouveaux groupes exclus très politisés.

Pour réaliser les objectifs d'*Éducation pour tous* et les Objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'éducation, il importe de déterminer qui sont les groupes exclus et marginalisés et de répondre à leurs besoins d'éducation dans des contextes fragiles. De plus, le principe 6 des *Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires* du

Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui prône la non-discrimination comme fondement de sociétés inclusives et stables, sert de pierre angulaire à une éducation inclusive servant de mécanisme de renforcement de l'État. Il convient donc de mettre l'accent sur l'inclusivité lorsqu'on aborde l'éducation dans les États fragiles.

Selon le Réseau interagences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), les groupes à surveiller dans les États fragiles sont ceux liés au sexe (particulièrement les filles); les enfants soldats et les anciens combattants; les orphelins; les mineurs séparés et non accompagnés; les ménages dirigés par des enfants; les travailleurs juvéniles du sexe; les enfants atteints du VIH/sida ou touchés par cette maladie; les enfants qui travaillent sans rémunération; les enfants esclaves; les minorités ethniques ou religieuses et les enfants ayant une déficience (y compris les déficiences physiques ou mentales et celles liées à la guerre). L'éducation inclusive est une question intersectorielle dans les Normes minimales de l'INEE. Mettre l'accent sur l'éducation inclusive satisfait aux Normes minimales relatives à l'accès et au milieu d'apprentissage; ces normes favorisent l'accès à des possibilités d'apprentissage pertinentes dans des installations propices au bien-être physique de tous les apprenants, y compris ceux qui appartiennent à des groupes marginalisés.

Malgré les défis sociaux et économiques potentiels que posent les États fragiles, le contexte de la fragilité peut éliminer les obstacles sociaux à l'égard de l'inclusivité — situation qu'il faut maximiser là où elle existe. Le traitement des questions liées à l'équité et à l'inclusion dans le secteur de l'éducation, dans les États fragiles, devrait faire partie d'un processus plus large de renforcement de l'État et être harmonisé progressivement dans le cadre du plan sectoriel de l'éducation et du programme relatif à l'efficacité de l'aide.

2. Comment l'ACDI intègre-t-elle les questions d'équité et d'inclusion aux interventions en matière d'éducation dans les États fragiles ?

L'ACDI est reconnue comme un leader dans la promotion de l'éducation de base pour tous les enfants, y compris un certain nombre de groupes marginalisés dans les États fragiles à l'échelle mondiale. Cela comprend la protection des anciens enfants soldats par l'entremise de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR), la protection de l'éducation des filles, des enfants atteints du VIH/sida et des enfants qui ne fréquentent pas l'école, y compris les enfants qui travaillent, les minorités et les pauvres.

Dans des situations où il est difficile d'incorporer certains groupes au système d'éducation formel, l'ACDI appuie d'autres initiatives communautaires grâce à des partenariats avec des organismes de la société civile canadienne et internationale et avec des agences onusiennes. Les programmes de DDR ayant trait aux enfants soldats comptent parmi ces initiatives.

3. Façons d'incorporer l'équité et l'inclusion dans les États fragiles et les situations d'urgence à la conception de projets d'éducation et à l'examen de propositions

- Incorporer et effectuer une analyse des besoins de la collectivité — y compris une analyse sexospécifique — pour comprendre la nature des groupes marginalisés dans un contexte précis.
- Lorsqu'on estime qu'il faudra beaucoup de temps pour apporter des changements nationaux ou lorsque subsistent des menaces importantes à la participation au système d'éducation formel à l'échelle nationale, appuyer d'autres formes d'éducation communautaires en étroite coordination avec le ministère de l'Éducation, en vue d'un éventuel transfert harmonieux vers les programmes dirigés par l'État.
- Utiliser un cadre d'évaluation à des fins d'analyse de situation, lequel cadre permet d'accorder l'attention voulue à tous les principaux secteurs d'intervention en éducation et fait référence aux besoins variés des filles et des garçons.
- Veiller à intégrer des stratégies d'inclusion, particulièrement en ce qui concerne l'égalité des sexes, pour orienter la coopération en matière d'éducation entre les organismes de coordination des ministères de l'Éducation, les donateurs, les organismes onusiens, les organismes non gouvernementaux et des organismes de la société civile.
- De concert avec le ministère de l'Éducation, veiller à ce que des politiques sexospécifiques et autres politiques visant à répondre aux besoins des populations marginalisées soient incluses dans les plans sectoriels de l'éducation, y compris la conception de bâtiments, le recrutement et la formation d'enseignants, l'approche communautaire et la réforme des programmes d'enseignement.

4. Questions d'équité et d'inclusion qui prévalent en éducation dans des situations précaires

- Il faut créer des endroits sécuritaires pour l'apprentissage de façon à promouvoir la sécurité de tous les enfants et de tous les enseignants à l'école régulière ou temporaire.
- La protection doit inclure des passages pour se rendre à l'école en toute sécurité, particulièrement dans le cadre de conflits où les écoles ou des groupes particuliers, comme les filles, les minorités ethniques minoritaires ou les garçons, sont visés.
- Les installations doivent avoir été conçues de manière à permettre la participation de certains groupes, particulièrement les filles et les enfants handicapés (p. ex., des latrines accessibles).
- Les filles et les garçons devraient participer à des analyses de besoins basées sur le sexe, ainsi qu'à d'autres analyses de besoins.
- Les collectivités doivent participer à la détermination des enjeux et à la création d'espaces d'apprentissage sécuritaires pour tous.
- Les programmes d'enseignement et les mécanismes de conception et de soutien destinés aux écoles devraient tenir compte des besoins psychosociaux des anciens enfants soldats, des enfants handicapés, des filles et des garçons touchés par la violence sexuelle et d'autres groupes traumatisés par la violence liée à un conflit.
- La réforme des programmes d'enseignement et le nouveau matériel scolaire doivent répondre aux attentes des collectivités et des apprenants.
- La formation à l'intention des enseignants, des directeurs d'école et du personnel du ministère de l'Éducation devrait porter notamment sur l'équité et l'inclusivité.

- Dans le cadre de la collaboration avec le ministère de l'Éducation en vue d'appuyer la création d'un plan sectoriel de l'éducation, il faut porter une attention particulière aux questions d'équité et d'inclusivité, et passer, au fil du temps, de considérations d'accessibilité à celles de qualité et d'équité en éducation.

5. Indicateurs révélateurs

Indicateurs de résultats

Tous les garçons et toutes les filles ont un accès égal à une éducation de qualité offerte dans un milieu sécuritaire.

Les groupes marginalisés, y compris les enfants soldats, les filles, les enfants handicapés, les minorités ethniques et les victimes de violence liée à un conflit, ont un accès égal à une éducation de qualité offerte dans un milieu sécuritaire.

Tous les enfants sont en mesure de suivre un cycle complet d'éducation de base, peu importe les besoins spéciaux.

Indicateurs de résultats

Nombre de filles et nombre de garçons inscrits à l'école officielle.

Nombre de filles et nombre de garçons inscrits à des programmes d'éducation parallèle ou spécialisée.

Nombre d'enfants (de filles et de garçons) d'un groupe Z (marginalisé) inscrits à un programme d'enseignement de base complet, à une école primaire ou à une école secondaire.

Nombre d'enfants (de filles et de garçons) d'un groupe Z (marginalisé) qui terminent un programme d'enseignement de base, ou un programme d'école primaire ou d'école secondaire.

Nombre d'enseignants, de directeurs et d'employés du ministère de l'Éducation d'un groupe Z (marginalisé) qui travaillent dans le système scolaire.

Nombre d'enseignants, de directeurs et d'employés du ministère de l'Éducation formés aux questions d'équité et d'inclusion dans le domaine de l'éducation.

Nombre d'écoles parallèles ou informelles intégrées au système d'éducation officiel.

Nombre d'écoles dont les installations sont accessibles.

Pourcentage d'enseignants qui reçoivent une formation relative au soutien psychosocial.

Intégration des questions d'égalité entre les sexes aux plans sectoriels de l'éducation.

Réforme des programmes d'enseignement qui comprend des questions et des perspectives concernant tous les enfants.

6. Autres ressources

CAD de l'OCDE. *Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires* : <http://www.oecd.org/dataoecd/61/44/38368761.pdf>.

Égalité entre les sexes — Cadre d'évaluation des résultats de l'ACDI : [http://www.acdi-cida.gc.ca/inet/images.nsf/vLUIImages/GenderEquality3/\\$file/Cadre-eval-GE.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/inet/images.nsf/vLUIImages/GenderEquality3/$file/Cadre-eval-GE.pdf).

Fast Track Initiative Support to Fragile Situations: Progressive Framework : www.efafasttrack.org/library/pfguidelines.pdf.

IASC Gender Sub-Working Group (2006). *Women, Girls, Boys and Men: Different Needs, Equal Opportunities; Gender Handbook in Humanitarian Action*. (Le chapitre sur l'éducation est conforme aux Normes minimales de l'INEE) : www.humanitarianinfo.org/iasc/content/subsidi/tf_gender/genderH.asp.

INEE. *Adoption Strategy Checklists for Organisations Using the INEE Minimum Standards* : http://www.ineesite.org/index.php/post/implementation_tools/#institutionalization.

INEE. *Good Practice Guide on Rebuilding for Inclusiveness* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_Rebuilding_for_Inclusiveness.pdf.

INEE. *L'Éducation dans les situations d'urgences : Inclure tout le monde : Guide de poche de L'INEE sur l'éducation inclusive* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/INEE_Guide_de_poche_inclusive_FR.pdf.

INEE (2004). *Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crises et de reconstruction* : http://www.ineesite.org/minimum_standards/INEE_MSEE_Fr.pdf.

Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes : <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/EMA-218123616-NN9?OpenDocument>.

Publications de l'ACDI sur les enfants touchés par les conflits armés : <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/acdicida.nsf/Fr/JUD-121152128-RVG?OpenDocument>.

Enseignants et gestion des enseignants dans les États fragiles

1. Pourquoi mettre l'accent sur les enseignants et la gestion des enseignants dans les États fragiles ?

Les enseignants jouent un rôle important dans la vie des enfants et des jeunes touchés par la fragilité. Ils peuvent contribuer à d'importants processus de protection, de guérison, de stabilisation et de consolidation de la paix et de l'État. Ce sont des intervenants importants dans les collectivités et aux échelons nationaux et sous-nationaux. Dans les États fragiles, les autorités scolaires font face à des difficultés complexes de gestion des enseignants et doivent notamment donner accès à un groupe adéquat et équitable d'enseignants bien formés, bien équipés, bien appuyés et bien rémunérés.

Vu l'importance des enseignants dans le système d'éducation et afin de donner un accès fructueux à une éducation de base de qualité en situations précaires, il faut intégrer les questions liées aux enseignants et à la gestion des enseignants à des plans sectoriels d'éducation à long terme ou à des programmes d'éducation parallèle ou communautaire. Dans les Normes minimales du Réseau interagences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), on encourage un certain nombre de stratégies, y compris une formation continue axée sur les besoins et adaptée au contexte, ainsi qu'un soutien et une supervision en classe, des codes de déontologie et des systèmes de rémunération souples, opportuns, équitables et justes.

2. Comment l'ACDI met-elle l'accent sur les enseignants et la gestion des enseignants dans les États fragiles ?

L'ACDI appuie les ministères de l'Éducation dans l'élaboration de politiques, la planification et les processus budgétaires, et elle offre aux organisations de la société civile un soutien ciblé axé sur les projets comme mesure provisoire. Par ces efforts, l'ACDI appuie le recrutement, le déploiement et le maintien en poste d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés grâce à des réseaux de programmes multiples.

Les programmes ciblés financés par l'ACDI en partenariat avec des organisations canadiennes et internationales de la société civile et des agences onusiennes, particulièrement dans les États fragiles, permettent d'assurer que les enfants ne pouvant autrement avoir accès à une éducation formelle puissent participer à un programme d'apprentissage avec l'aide d'enseignants et d'animateurs formés.

3. Stratégies de programmation destinées aux États fragiles, et visant à assurer un bassin d'enseignants qualifiés

Élaboration de systèmes généraux :

- Renforcer la capacité d'élaboration, de mise en œuvre et de surveillance des politiques de recrutement d'enseignants qualifiés de l'unité

de gestion des enseignants du ministère de l'Éducation, à tous les échelons et dans les sous-secteurs de l'éducation.

- Effectuer une évaluation exhaustive de la profession d'enseignant, y compris des éléments liés à la fragilité (p. ex. étendue de la corruption dans le placement des enseignants, sécurité personnelle des enseignants³).
- Élaborer un système d'information et de gestion de l'éducation ou un système provisoire de gestion des données pour suivre le bassin d'enseignants et le perfectionnement parmi divers groupes d'enseignants, ainsi que les données ventilées selon le sexe. Dans la mesure du possible, intégrer le système d'information et de gestion de l'éducation à des systèmes de données nationaux pour qu'on puisse les utiliser au besoin.
- Intégrer des consultations avec les syndicats d'enseignants, les organisations, et les partenaires en éducation aux organismes de coordination, y compris aux échelons de l'état, de la province et du district.
- Utiliser des solutions novatrices et souples pour faire face aux difficultés de gestion des enseignants qui se rapportent à la fragilité, telles des auberges d'enseignants (particulièrement pour les femmes) et des groupes d'épargne pour enseignants.

Recrutement, rémunération et responsabilisation des enseignants

- Appuyer le ministère de l'Éducation dans l'élaboration d'une stratégie visant à accroître le nombre d'enseignants afin de répondre à la demande en éducation, ce qui peut comprendre des stratégies provisoires comme des program-

mes accélérés dans l'enseignement s'adressant aux diplômés du niveau secondaire, des plans d'intéressement se rapportant à certaines régions ou certains niveaux d'éducation, et la prestation de logements pour les enseignants, surtout pour assurer l'équité et l'inclusion de tous les enfants et les jeunes.

- Accorder une attention particulière à la transparence dans tous les processus de recrutement, de sélection, de déploiement et de transfert des enseignants que comprend l'élaboration de politiques et de systèmes.
- Encourager l'établissement ou le renforcement d'un plan de rémunération des enseignants à valeur ajoutée et équitable, ce qui peut comprendre des allocations budgétaires nationales adéquates et régulières qui couvrent les salaires des enseignants, le soutien communautaire comme stratégie intérimaire et des stratégies de soutien mutuel des enseignants⁴.
- Favoriser l'établissement et l'examen de codes de déontologie, afin de promouvoir des normes les plus élevées de comportement éthique et professionnel. Ces codes doivent tenir compte des inconduites, notamment l'exploitation sexuelle et les pots-de-vin, au moyen de sanctions appropriées. Les codes devraient être élaborés dans le cadre de processus consultatifs inclusifs faisant intervenir des syndicats d'enseignants.
- Encourager l'élaboration de politiques et de programmes de participation communautaire du ministère de l'Éducation, y compris d'outils et de processus s'adressant aux parents et aux membres de la collectivité, pour suivre et appuyer les enseignants.

³ Le *USAID Education and Fragility Assessment Tool* constitue une ressource utile pour l'élaboration d'outils d'évaluation.

⁴ Voir les *Notes d'orientation de l'INEE sur la rémunération des enseignants dans les États fragiles et les situations de déplacement et de réadaptation post-crise* : <http://oneresponse.info/Disasters/Haiti/Education/Documents/INEE%20r%C3%A9mun%C3%A9ration%20des%20enseignants.pdf>.

- Dans des cas de fragilité extrêmes, permettre et encourager les systèmes communautaires de gestion et de rémunération des enseignants temporaires et souples, dans des situations de rupture systémique.
- Utiliser les *Notes d'orientation de l'INEE sur la rémunération des enseignants dans les états fragiles, les situations de déplacement et de réadaptation post-crise* pour amorcer une discussion ou une réflexion sur la rémunération des enseignants, en consultation avec divers partenaires du gouvernement ainsi qu'avec les secteurs humanitaire et ceux de l'éducation et du perfectionnement, y compris des représentants d'agences onusiennes et d'organisations non gouvernementales (ONG), des donateurs, des syndicats d'enseignants et des comités d'éducation communautaires.

Formation et perfectionnement des enseignants

- Promouvoir l'élaboration d'un cadre de perfectionnement des enseignants afin de répondre à divers besoins professionnels de perfectionnement et de certification de différents enseignants (y compris les enseignants non qualifiés).
- Appuyer l'élaboration de systèmes de formation à distance et décentralisés afin d'améliorer les qualifications d'adultes instruits qui travaillent comme enseignants mais qui n'ont pas reçu de certification officielle.
- Créer des réseaux de soutien des enseignants — à l'échelle locale et nationale — pour aider les enseignants à améliorer leur expertise dans une matière donnée et à apprendre à utiliser le nouveau matériel au fur et à mesure qu'on le met à leur disposition.
- Former les enseignants à soutenir les enfants en abordant les caractéristiques uniques de la fragilité, y compris en ce qui concerne l'atténuation des conflits et la consolidation de la paix, les consultations liées au trouble de stress post-traumatique et aux traumatismes, la santé et l'éducation en matière d'hygiène.

4. Indicateurs révélateurs

Indicateurs de résultats

Le ministère de l'Éducation propose une orientation stratégique et des systèmes transparents en vue du recrutement et de la formation efficaces et équitables de nouveaux enseignants.

Le ministère de l'Éducation a recours à un processus consultatif pour établir des critères de sélection adéquats dans le cadre du recrutement d'enseignants intérimaires parmi les minorités ethniques marginalisées et autres.

Les bureaux de district du ministère de l'Éducation orientent un nombre X ou un pourcentage Y d'enseignants vers le code de déontologie et disposent de bons mécanismes de suivi pour que ces enseignants se plient aux normes professionnelles.

Les collectivités, les ONG locales et les autorités scolaires locales travaillent de concert pour trouver des solutions de transport et de logement afin de recruter et de maintenir en poste un nombre X d'enseignants dans les régions éloignées.

Indicateurs de résultats

Élaboration d'un plan provisoire servant à financer les salaires des enseignants, en consultation avec des syndicats d'enseignants, des organisations et des donateurs.

Conception d'un cadre de formation complet d'enseignants qui tient compte des expériences professionnelles diversifiées et des besoins de perfectionnement des enseignants.

5. Autres ressources

Fast Track Initiative (*Support to Fragile Situations: Progressive Framework*) : www.efasttrack.org/library/pfguidelines.pdf.

IIPE de l'UNESCO (2006). *Guidebook for Planning Education in Emergencies and Reconstruction*, ch. 15-18 : www.unesco.org/iiep/eng/focus/emergency/guidebook.htm.

INEE. *Case Study on the Use of the INEE Minimum Standards to Develop a Teachers' Code of Conduct in Somaliland* : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_INEE_Case_Study_Somaliland_INEE_Minimum_Standards_Implementation_Final.pdf.

INEE Gender Task Team. *Recruiting and Supporting Women Teachers* : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_58_Gender_Strategies_in_Emergencies.WT2.doc.

INEE Gender Task Team. *Working for Gender Equality; Recruiting and Retaining Male Educators* : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_Gender_Strategies_in_Emergencies_male_educatorsDraft.doc.

INEE. *Minimum Standards Thematic Guide on Teachers and Other Education Personnel* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/INEE_French_Reference_Tool.pdf.

INEE. *Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crise et de reconstruction*, p. 70 : www.ineesite.org/standards.

INEE. *Notes d'orientation de l'INEE sur la rémunération des enseignants dans les états fragiles, les situations de déplacement et de réadaptation post-crise* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/INEE_teachers_compensation%20French.pdf.

Kirk, J. (2006). *The Impact of Women Teachers on Girls' Education*, UNESCO Bangkok Advocacy Brief : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001459/145990e.pdf>.

Kirk, J. et M. Dembélé. *Identity and Motivation, Systems and Support: Teachers and Teacher Issues in Developing Country Contexts*, id21 Insights Education.

USAID (sept. 2006). *Education and Fragility: An Assessment Tool* : www.eep.ac.uk/DNN2/Portals/0/USAID06_%20Ed&FragilityAssessmentTool.pdf.

Exemple de résultats et d'indicateurs de mesure du rendement relatifs à l'éducation en situations d'urgence et dans des États fragiles

1. Indicateurs relatifs à l'éducation en situations d'urgence

Cadre de mesure du rendement

Scénario : Le tableau ci-dessous présente des exemples d'indicateurs et de résultats escomptés concernant un projet d'éducation en situation d'extrême urgence. Le projet vise à assurer une scolarisation provisoire de trois à six mois immédiatement après une situation d'urgence. Il inclut la reconstruction rapide et plus durable du secteur, ce qui permettra d'élaborer des stratégies de préparation durables et de favoriser le retour à l'école des enfants touchés par une situation d'urgence.

Note : Cet exemple témoigne d'une situation générale. Les indicateurs et les résultats ci-dessous peuvent ne pas s'appliquer à une situation ou à un projet particulier. En vue d'établir les indicateurs et les résultats appropriés à des contextes donnés, les agents de projet devraient consulter, dans leurs directions générales, un spécialiste en éducation, un spécialiste en égalité entre les sexes et un conseiller en gestion du rendement. Ils devraient aussi se référer aux fiches-conseils sur la gestion axée sur les résultats.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS <i>(exemples)</i>	INDICATEURS <i>(exemples)</i> (NOTE : Il faut deux ou trois indicateurs pour chaque résultat)
<p>RÉSULTAT FINAL <i>(À long terme — De trois à cinq ans après la situation d'urgence)</i></p> <p>Les enfants et les jeunes touchés par une situation d'urgence sont retournés dans des écoles prêtes à affronter toute situation d'urgence à venir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'enfants (filles/garçons) touchés par une situation d'urgence qui ont terminé leurs études primaires • Nombre d'écoles provisoires fermées • Nombre d'écoles provisoires reconnues et intégrées dans le système d'éducation

RÉSULTATS ESCOMPTÉS <i>(exemples)</i>	INDICATEURS <i>(exemples)</i> (NOTE : Il faut deux ou trois indicateurs pour chaque résultat)
<p>RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES <i>(À moyen terme – De un à trois ans après la situation d'urgence)</i></p> <p>Meilleur accès à un apprentissage adapté à l'âge des enfants et des jeunes touchés par une situation d'urgence.</p> <p>Système d'éducation amélioré comportant des mesures relatives à l'égalité entre les sexes, à la préparation aux situations d'urgence et à la réduction des risques liés aux catastrophes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants et de jeunes scolarisés touchés par une situation d'urgence (ventilé selon le sexe, l'âge et le niveau scolaire) • Inclusion dans le programme d'études de stratégies de préparation aux catastrophes et stratégies de réduction des risques liés aux catastrophes • Nombre d'enseignants (femmes/hommes) ayant reçu une formation aux stratégies de réduction des risques liés aux catastrophes
<p>RÉSULTATS IMMÉDIATS <i>(À court terme – Un an après la situation d'urgence)</i></p> <p>Meilleure coordination des services d'éducation en situations d'urgence.</p> <p>Retour plus rapide à l'école dans les zones en situations d'urgence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un plan de gestion des situations d'urgence au ministère de l'Éducation • Nombre d'écoles provisoires ou permanentes ouvertes dans des zones en situations d'urgence
<p>EXTRANTS <i>(De un à trois ans après la situation d'urgence)</i></p> <p>« Mieux reconstruire » – Mise en œuvre d'une stratégie de réduction des risques liés aux catastrophes visant la construction d'écoles et de bâtiments d'administration scolaire sécuritaires, et la remise en état d'autres installations.</p> <p>Inclusion de mesures de réduction des risques liés aux catastrophes dans les programmes d'études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'écoles « à l'épreuve des catastrophes » qui ont été construites • Nombre de bâtiments scolaires remis en état dans le respect des normes de réduction des risques liés aux catastrophes • Nombre de bâtiments d'administration scolaire « à l'épreuve des catastrophes » qui ont été construits • Nouveaux manuels et matériel dont dispose l'école • Modules de formation et matériel didactique
<p>Remplacement d'enseignants professionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux enseignants (femmes/hommes) détenant un baccalauréat en éducation ou un diplôme local équivalent • Nombre d'enseignants nouvellement qualifiés (femmes/hommes) recrutés par le ministère de l'Éducation • Nombre d'enseignants qualifiés (femmes/hommes) employés dans des écoles

RÉSULTATS ESCOMPTÉS <i>(exemples)</i>	INDICATEURS <i>(exemples)</i> (NOTE : Il faut deux ou trois indicateurs pour chaque résultat)
<p><i>(De six mois à un an après la situation d'urgence)</i></p> <p>Évaluation coordonnée et exhaustive du secteur de l'éducation et élaboration d'un plan de reconstruction et de remise en état.</p> <p>Reconstruction des établissements d'enseignement prévus.</p> <p>Mise en œuvre du processus de remplacement des enseignants.</p> <p><i>(De trois à six mois après la situation d'urgence)</i></p> <p>Enseignants formés à l'aide psychosociale et aux stratégies d'adaptation aux troubles de stress post-traumatique.</p> <p>Écoles provisoires établies et fonctionnelles.</p> <p>Trousses de matériel didactique fournies aux écoles.</p> <p>Groupement de l'éducation du Comité permanent interagences établi et fonctionnel.</p> <p>Réouverture des écoles qui n'ont pas été touchées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de reconstruction et de remise en état exhaustif et coordonné • Contrats de remise en état et de reconstruction • Nombre d'aspirants maîtres inscrits dans des programmes officiels de formation des enseignants • Plan de développement des ressources humaines relatif à la profession enseignante dont dispose le ministère de l'Éducation • Nombre d'enseignants formés à l'aide psychosociale et aux stratégies d'adaptation aux troubles de stress post-traumatique • Nombre d'écoles provisoires établies et fonctionnelles • Nombre de trousse de matériel didactique fournies aux écoles en zones de situation d'urgence et qui sont utilisées • Nombre de réunions tenues • Évaluation de l'état du secteur de l'éducation communiquée aux membres du groupement, au ministère de l'Éducation et à d'autres parties intéressées • Carte illustrant les efforts entrepris en coordination dans des zones de situation d'urgence • Nombre d'écoles qui n'ont pas été touchées et qui sont rouvertes

2. Indicateurs relatifs à l'éducation dans les États fragiles

Cadre de mesure du rendement

Scénario : Le tableau ci-dessous présente des exemples de résultats escomptés et d'indicateurs destinés à un programme d'éducation entrepris dans un État fragile. Ce programme vise à financer le renforcement du secteur d'éducation national de cet État. Il pourrait s'agir d'un fonds fiduciaire multidonateurs important ou d'un appui au secteur d'éducation national dans un pays soutenu par l'Éducation pour tous — Initiative accélérée (EPT-IA).

Note : Cet exemple témoigne d'une situation générale. Les indicateurs et les résultats ci-dessous peuvent ne pas s'appliquer à une situation ou à un projet particulier. En vue d'établir les indicateurs et les résultats relatifs à des contextes donnés, les agents de projet devraient consulter, dans leurs directions générales, un spécialiste en éducation, un spécialiste en égalité entre les sexes et un conseiller en gestion du rendement. Ils devraient aussi se référer aux fiches-conseils sur la gestion axée sur les résultats.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS <i>(exemples)</i>	INDICATEURS <i>(exemples)</i> (NOTE : Il faut deux ou trois indicateurs pour chaque résultat)
<p>RÉSULTAT FINAL <i>(À long terme)</i></p> <p>Stabilité accrue du système d'éducation national en situation précaire.</p> <p>Meilleure éducation primaire gratuite et obligatoire pour tous (deuxième Objectif du Millénaire pour le développement).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'années de fonctionnement ininterrompu du système d'éducation • Pourcentage du territoire du pays desservi par le système d'éducation nationale • Pourcentage de filles et de garçons terminant leurs études primaires • Résultats des examens nationaux (ventilés selon le sexe, l'âge et le niveau scolaire) • Taux d'alphabétisation (femmes/hommes) • Engagements juridiques ou politiques pris pour assurer à tous le droit à un enseignement primaire gratuit et obligatoire
<p>RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES <i>(À moyen terme)</i></p> <p>Accès accru aux études formelles pour les enfants et les jeunes d'un État fragile.</p> <p>Capacité accrue du ministère de l'Éducation à gérer le système d'éducation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'écoles informelles intégrées dans le système d'enseignement officiel et reconnues par le ministère de l'Éducation • Systèmes de contrôle à l'échelle du pays • Politiques relatives à la gestion des enseignants • Pourcentage d'enseignants déclarant recevoir régulièrement leurs salaires et leurs avantages sociaux

RÉSULTATS ESCOMPTÉS <i>(exemples)</i>	INDICATEURS <i>(exemples)</i> (NOTE : Il faut deux ou trois indicateurs pour chaque résultat)
<p>RÉSULTATS IMMÉDIATS <i>(À court terme)</i></p> <p>Capacités et compétences accrues du ministère de l'Éducation en matière d'administration.</p> <p>Meilleure coordination du secteur de l'éducation.</p> <p>Accès amélioré aux établissements d'enseignement pour les garçons et les filles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des employés du ministère de l'Éducation ayant reçu une formation en administration et en gestion • Nombre d'enseignants ayant reçu une formation officielle et qui sont employés dans des écoles • Efficacité accrue des organismes de coordination nationaux de l'éducation • Organismes de coordination • Nombre de réunions tenues par les organismes de coordination • Nombre d'écoles officielles gérées par l'État qui sont ouvertes • Nombre d'écoles informelles ouvertes • Nombre de filles et de garçons inscrits dans les écoles (officielles ou non)
<p>EXTRANTS</p> <p>Écoles parallèles et informelles ouvertes pour les filles et les garçons qui ont des difficultés particulières⁵, ou pour assurer la scolarité dans des situations particulièrement fragiles.</p> <p>Enseignants ayant reçu une formation officielle (au niveau du baccalauréat en éducation ou d'un diplôme local équivalent) et qui ont réussi leur formation</p> <p>Reconstruction d'établissements d'enseignement sécuritaires.</p> <p>Manuels d'enseignement et d'apprentissage révisés, mis à jour et utilisés en classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'écoles parallèles ouvertes • Nombre d'écoles informelles ouvertes • Nombre d'enseignants (femmes/hommes) ayant reçu une formation officielle au niveau du baccalauréat en éducation ou d'un diplôme local équivalent • Nombre d'écoles remises en état (ou construites) qui offrent la sécurité et peuvent résister aux catastrophes naturelles • Nombre de manuels d'enseignement et d'apprentissage révisés, mis à jour et utilisés en classe

⁵ Par exemple, il peut s'agir d'enfants handicapés, d'anciens enfants soldats, de travailleurs juvéniles, de minorités ethniques marginalisées, de nomades, de collectivités rurales isolées et de populations frappées par la plus extrême pauvreté. Selon les circonstances, la désignation d'un groupe particulier dans l'entrant et l'indicateur pourrait être appropriée. Toujours selon les circonstances, la reconnaissance et l'intégration d'écoles informelles dans le système d'enseignement officiel pourraient survenir après un délai plus long que celui indiqué dans le présent tableau.

3. Autres exemples d'indicateurs couramment utilisés dans le secteur de l'éducation

- Taux d'achèvement des études primaires et secondaires.
- Proportion d'élèves qui passent d'une éducation de base à un enseignement supérieur ou qui entrent sur le marché du travail.
- Programmes d'études et méthodes d'enseignement qui répondent aux besoins actuels des élèves et qui favorisent la poursuite des études et les perspectives d'emploi.
- Degré de collaboration entre le ministère de l'Éducation et le secteur privé dans le domaine de la formation technique et de la formation professionnelle.
- Cours de perfectionnement professionnel des enseignants reconnus par le ministère de l'Éducation.
- Rendement scolaire comparé à celui d'autres pays à l'aide du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), de la Troisième enquête internationale sur l'enseignement des mathématiques et des sciences (TEIEMS) et du Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS).
- Degré d'utilisation en classe de méthodes d'apprentissage actives axées sur l'élève.
- Niveau de capacité de lecture et d'écriture selon le sexe.
- Mesure dans laquelle les programmes d'études, les méthodes d'enseignement et le matériel didactique reflètent les stratégies d'éducation.
- Proportion d'élèves atteints du VIH/sida capables de terminer leur éducation de base.
- Niveau de scolarisation des filles comparativement à celui des garçons.
- Nombre d'enfants handicapés non scolarisés.
- Preuves que des élèves n'ont pas eu accès à l'enseignement en raison de la discrimination dont ils sont victimes.
- Proportion des enfants d'âge scolaire du primaire absents de l'école parce qu'ils travaillent.
- Enseignement préscolaire offert dans la plupart des collectivités marginalisées ou démunies.
- Mesure dans laquelle les politiques d'éducation privilégient l'équité et l'égalité entre les sexes.
- Degré de sensibilisation à l'égalité entre les sexes reflétée dans les programmes d'études, les méthodes d'enseignement et le matériel didactique.
- Taux d'alphabétisation des femmes âgées de 18 à 25 ans.
- Mesure dans laquelle les politiques d'éducation privilégient explicitement et systématiquement l'équité et l'égalité entre filles et garçons, et entre femmes et hommes.
- Portée et disponibilité des ressources permettant d'assurer le maintien des activités d'éducation et leur qualité.
- Milieux d'apprentissage sans danger pour les élèves.
- Toilettes et installations sanitaires adéquates pour les élèves de sexe féminin dans les écoles neuves et celles qui ont été remises en état.

4. Acronymes utilisés dans cette fiche-conseils

EPT-IA	Éducation pour tous – Initiative accélérée
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PIRLS	Programme international de recherche en lecture scolaire
TEIEMS	Troisième enquête internationale sur l'enseignement des mathématiques et des sciences

Glossaire de définitions pratiques

Terminologie du domaine de l'éducation

Approche-programme⁶

Cette approche est une extension du concept d'approche sectorielle. Les approches-programmes mettent l'accent sur la planification globale et coordonnée dans un secteur ou un domaine d'intervention donné, ou encore dans le cadre d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Comme les approches-programmes appuient des programmes de développement pris en charge par le pays, le mot « programme » fait référence au programme d'un gouvernement ou d'une institution d'un pays en développement qu'un ou plusieurs donateurs ont convenu de soutenir.

Une approche-programme, qui se consacre à la coopération pour le développement reposant sur le principe de l'appui coordonné à un programme de développement pris en charge localement, comprend quatre éléments :

- le leadership exercé par le pays ou l'organisation hôte;
- un cadre budgétaire et un cadre de programmation unique;
- la coordination entre les donateurs et l'harmonisation des procédures;
- les efforts déployés en vue d'accroître l'utilisation progressive des procédures locales, en ce qui a trait à la conception et à la mise en œuvre des programmes, à la gestion financière, au suivi et à l'évaluation.

Approche sectorielle⁷

Cette approche suppose des efforts concertés permettant d'établir une approche stratégique dans un secteur donné (santé, éducation, etc.). Dans certains cas, cela pourra signifier la mise en œuvre de projets qui appuient des plans sectoriels ou le versement de fonds d'aide à une caisse commune que le pays en développement peut ensuite utiliser pour mettre en œuvre son plan sectoriel. Quel que soit l'outil choisi, ces stratégies accordent une place privilégiée à la prise en charge locale et à la concertation entre donateurs, et elles comportent des approches intégrées du développement. Elles traduisent aussi une forte détermination à renforcer la capacité des gouvernements des pays en développement grâce à la prestation d'une assistance technique, et à établir des milieux politiques qui favorisent les progrès sociaux et économiques.

Cadre et buts de l'Éducation pour tous (EPT)

En 2000, lors de la Conférence mondiale sur l'éducation qui a eu lieu à Dakar, au Sénégal, les participants, y compris le Canada, se sont prononcés en faveur de la Déclaration sur l'Éducation pour tous, dont voici les six objectifs : 1) développer et améliorer les soins et l'éducation donnés à la petite enfance; 2) veiller à ce que d'ici 2015, tous les enfants, surtout les filles, aient accès à un enseignement primaire gratuit de qualité et terminent ce cycle d'études; 3) assurer à l'ensemble des jeunes et des adultes un accès équitable à de bons programmes d'apprentissage et de préparation à la vie quotidienne; 4) améliorer de 50 % les taux

⁶ R. Lavergne et A. Alba. *CIDA Primer on Program-Based Approaches* : www.oecd.org/dataoecd/55/17/31448829.pdf (2003), p. 1-2.

⁷ <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/STE-32015515-SG4?OpenDocument>.

d'alphabétisation des adultes d'ici 2015; 5) éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, et établir l'égalité entre les sexes en éducation d'ici 2015; 6) améliorer tous les aspects d'une éducation de qualité.

Éducation de base

L'éducation de base fournit les connaissances et les compétences requises dans la vie quotidienne et sert d'assises à l'apprentissage permanent. L'éducation de base comprend les dix premières années d'éducation officielle et l'équivalent non formel, y compris l'éducation des jeunes enfants, l'école primaire et le premier cycle de l'école secondaire, l'alphabétisation des adultes et la formation axée sur les aptitudes à la vie quotidienne et à la subsistance.

Éducation formelle⁸

Ce terme renvoie habituellement au système d'enseignement structuré que l'État offre aux enfants. Dans la plupart des pays, le système d'enseignement officiel est financé et géré par l'État. Dans certains pays, l'État autorise et reconnaît les systèmes privés qui offrent un enseignement comparable. Le contenu et la durée de l'enseignement officiel ainsi que le système d'évaluation utilisé varient d'un État à l'autre.

Éducation informelle

Ce terme renvoie à l'éducation qui a lieu ailleurs que dans des écoles formellement organisées. Il fait généralement référence à l'alphabétisation et à l'éducation permanente des adultes, et à l'éducation des enfants et des adolescents qui ne fréquentent pas l'école. En règle générale, l'éducation informelle n'est pas obligatoire, elle ne mène pas à l'obtention d'un diplôme reconnu et elle peut ne pas être financée par l'État.

Groupement de l'éducation du Comité permanent interagences (IASC)

Mis sur pied en 2006, ce Groupement⁹ s'inscrit dans l'approche modulaire adoptée par l'IASC une fois les lacunes déterminées, lors de l'étude de l'intervention humanitaire de 2005 (voir « Approche modulaire » ci-dessous). Le Groupement de l'éducation vise à améliorer la coordination, le soutien technique et la qualité de l'intervention humanitaire dans le cadre de l'éducation en situations d'urgence à l'échelle mondiale et locale (voir www.humanitarianreform.org/humanitarianreform/Default.aspx?tabid=115).

Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous (IMOA-EPT)¹⁰

En 2002, lors de la Conférence des dirigeants du G8 qui a eu lieu à Kananaskis, en Alberta, les pays donateurs et le Comité du développement de la Banque mondiale ont convenu d'appuyer l'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA) afin d'encourager les pays en développement à élaborer des plans nationaux dans le secteur de l'éducation et à accélérer la réussite, de sorte que d'ici 2015, tous les garçons et les filles terminent leur études primaires. L'IMOA constitue une plateforme de collaboration à l'échelle mondiale et nationale. En vertu de l'accord relatif à l'IMOA, les pays en développement s'engagent à concevoir et à mettre en œuvre de bons plans d'enseignement, et les partenaires donateurs s'engagent à harmoniser d'autres mesures de soutien autour de ces plans. Le financement est acheminé par des réseaux bilatéraux et multilatéraux déjà existants ainsi qu'au moyen du Fonds catalytique de l'IMOA, qui aide les pays aux ressources insuffisantes à mettre en œuvre leurs plans sectoriels (voir www.education-fast-track.org).

⁸ Voir www.sil.org/lingualinks/literacy/PrepareForALiteracyProgram/FormalVersusNonformalEducation.htm.

⁹ Mise sur pied en juin 1992 à la suite de la Résolution 46/182 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Comité permanent interagences constitue le principal mécanisme de coordination de l'aide humanitaire interagences. Il s'agit d'un forum unique faisant intervenir les principaux partenaires humanitaires onusiens et autres. Voir www.humanitarianinfo.org/iasc/.

¹⁰ www.worldbank.org/education/efafti

Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crise et de reconstruction

Les Normes minimales de l'INEE constituent un outil permettant d'atteindre un niveau minimum d'accès et de qualité d'éducation dans des situations d'urgence, de crise et de reconstruction, et à assurer la responsabilisation des travailleurs qui offrent ces services. Lancées en 2004, les Normes minimales de l'INEE se trouvent dans la *Convention relative aux droits de l'enfant*, les objectifs de l'Éducation pour tous (Dakar 2000), et la *Charte humanitaire du projet Sphère*. Elles doivent servir de normes accompagnatrices et complémentaires du *Sphere Handbook*, de la Charte humanitaire, et des normes minimales à respecter lors des interventions en cas de catastrophe.

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Les huit OMD forment un plan d'action sur l'élimination de la pauvreté à réaliser d'ici 2015, lequel est accepté par tous les pays, y compris le Canada, et toutes les principales institutions de développement de la planète. Deux des objectifs sont liés à l'éducation. Le deuxième OMD vise à assurer que d'ici 2015, les enfants, garçons et filles de partout dans le monde, pourront achever un cycle complet d'enseignement primaire. Le troisième OMD prévoit l'élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire, si possible d'ici 2005, et à tous les niveaux scolaires au plus tard en 2015.

Réseau interagences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE)

Mis sur pied en 2000, l'INEE est un réseau mondial ouvert de 3 000 membres, constitué d'organisations non gouvernementales, d'agences onusiennes, de donateurs, de praticiens, de chercheurs et d'individus venant de populations touchées qui travaillent ensemble dans un cadre humanitaire et un cadre de développement pour garantir le droit à l'éducation en situations d'urgence et de reconstruction postérieure à une crise ([voir http://ineesite.org](http://ineesite.org)).

Terminologie relative à la fragilité et aux situations d'urgence

Catastrophe naturelle

Ce terme désigne les phénomènes de la nature (p. ex. les ouragans, les inondations, les tremblements de terre) qui perturbent sérieusement le fonctionnement de la société, causant des pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales considérables. Ces pertes dépassent la capacité de la société touchée de faire face à la situation avec ses seules ressources.

Conflit

Un conflit est un état de discorde (ou un heurt) entre des personnes, des groupes ou des institutions suscité par des motifs politiques, économiques, sociaux ou autres. Un **conflit armé** est un état de combat ouvert et prolongé : une bataille ou une guerre. Un **conflit complexe** comporte plus d'un point de discorde, met en cause un grand nombre de protagonistes ou de points de vue, peut être exacerbé par des cycles de situations d'urgence, et sévit habituellement sur une longue période.

État fragile

Bien qu'il n'existe aucune définition universelle, un État est considéré comme fragile lorsque son gouvernement ne démontre pas la volonté ni la capacité d'assumer les fonctions étatiques fondamentales, lesquelles consistent entre autres à renforcer la sécurité et l'autorité légitimes, à protéger, à promouvoir et à mettre en pratique les droits de la personne et l'égalité entre les sexes, à respecter la primauté du droit, et à fournir les services de base (p. ex. prestation de services de santé et d'éducation, habilitation du secteur privé et protection de l'environnement).

Plan d'action d'Accra (PAA)

À l'occasion du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui a eu lieu en septembre 2008, le Canada et 99 autres pays se sont prononcés en faveur du PAA. Cette prise de

position vise à renouveler et à renforcer les engagements liés à l'efficacité de l'aide de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement adoptée en 2005. Le PAA a pour but d'accélérer le processus en renforçant la prise en charge du développement par les pays, en établissant des partenariats plus efficaces et inclusifs, et en présentant et rendant compte des résultats. Le PAA tient compte de la nécessité de mettre en œuvre les Principes pour l'engagement international dans les États fragiles (voir ci-dessous), de mettre en valeur la flexibilité et la coordination dans les États fragiles (article 21), et de s'associer avec des organisations de la société civile sur l'efficacité de l'aide (article 20). Voir http://siteresources.worldbank.org/ACCRAEXT/Resources/4700790-1217425866038/ACCRA_4_SEPTEMBER_FINAL_16h00.pdf.

Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires

Ces principes témoignent de la prise de conscience croissante que les États fragiles nécessitent des interventions différentes de celles menées dans les pays plus performants. Ils ont été rédigés et testés sur le terrain entre 2005 et 2007, avec la participation du Canada, et les ministres du Développement et les responsables des organismes d'aide du CAD de l'OCDE les ont adoptés en 2007. Voici la liste de ces principes :

- Prendre le contexte comme point de départ.
- Ne pas nuire.
- Faire du renforcement de l'État l'objectif fondamental.
- Accorder la priorité à la prévention.
- Reconnaître qu'il existe des liens entre les objectifs politiques, les objectifs de sécurité et ceux concernant le développement.
- Promouvoir la non-discrimination comme fondement de sociétés inclusives et stables.

- S'aligner sur les priorités locales en tenant compte du contexte.
- S'accorder sur des mécanismes concrets de coordination de l'action des acteurs internationaux.
- Agir vite, mais rester engagé assez longtemps pour avoir des chances de réussite.
- Éviter de créer des poches d'exclusion.

Voir www.oecd.org/dataoecd/61/45/38368714.pdf.

Situation d'urgence

Ce terme désigne une crise ou une catastrophe soudaine, naturelle ou d'origine humaine; il englobe les situations environnementales (p. ex. les tremblements de terre, les tsunamis, les ouragans, les éruptions volcaniques, la sécheresse), les pandémies (p. ex. le VIH/sida, la famine) ou les destructions soudaines à grande échelle liées à la guerre, ce qui peut comprendre les populations de réfugiés déplacées ou les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

Situation d'urgence complexe

Ce terme désigne une crise humanitaire dans un pays, une région ou une société où il y a rupture totale ou considérable de l'autorité en raison d'un conflit interne ou externe. La crise exige une intervention à l'échelle internationale qui dépasse le mandat ou de la capacité d'une institution unique ou du programme national permanent des Nations Unies. Une situation d'urgence complexe se caractérise par de la violence et des pertes de vie considérables, des déplacements massifs de population, des dommages généralisés aux actifs sociaux et économiques, ainsi que des interventions humanitaires polyvalentes. En règle générale, les autorités nationales, lorsqu'elles existent, ne sont que partiellement en contrôle, voire pas du tout. Par conséquent, la population civile et la communauté humanitaire ne sont pas suffisamment protégées.

Situation d'urgence soudaine

Une situation d'urgence soudaine est souvent causée par une catastrophe naturelle telle qu'un tremblement de terre, une inondation, un ouragan ou une éruption volcanique. Elle peut également être la conséquence d'un accroissement rapide des besoins dans une situation d'urgence complexe causée par l'accentuation soudaine et inattendue d'hostilités ou d'un conflit.

Situation d'urgence prolongée

Ce terme désigne une crise humanitaire se prolongeant sur un grand nombre d'années et se caractérisant par un contexte socioéconomique et politique qui se détériore. De telles situations d'urgence exigent des interventions dans divers secteurs (p. ex. le conflit qui dure depuis longtemps au Soudan et en Somalie).

Situation prolongée / crise chronique

On peut appeler « situation prolongée » ou « crise chronique » une situation de crise ou d'urgence à long terme, ou une situation qui combine un certain nombre de situations d'urgence, de conflits et de caractéristiques de fragilité au cours d'une décennie ou plus.

Phase postérieure au conflit

On entre dans la phase postérieure au conflit lorsqu'un accord politique est conclu entre toutes les parties afin d'y mettre fin. L'établissement de la paix et de la sécurité à l'échelle locale, nationale et régionale marque la phase postérieure au conflit. Lorsque le conflit a été violent, une phase de reconstruction peut s'avérer nécessaire.

Protection

La protection assure la sécurité physique, la dignité personnelle, l'intégrité et l'autonomie des personnes exposées à des degrés de risque extrêmes consé-

cutifs à une violence personnelle délibérée, à une privation ou à un accès limité, que l'on observe dans des situations d'urgence complexes.

Reconstruction / Rétablissement

La phase de reconstruction ou de rétablissement survient à la suite d'un conflit ou d'une autre situation d'urgence. C'est au cours de cette phase que l'on reconstruit et rétablit les éléments d'infrastructure, notamment les écoles, les cliniques et les routes.

Architecture de l'aide humanitaire

Appel éclair

Il s'agit d'un outil servant à structurer une intervention humanitaire coordonnée au cours des trois à six premiers mois qui suivent une situation d'urgence. Les Nations Unies amorcent l'appel éclair en consultation avec tous les intervenants aux prises avec une situation d'urgence soudaine. Un appel éclair est diffusé dans les semaines suivant le début d'une situation d'urgence. Il offre une vue d'ensemble des besoins vitaux, et peut comprendre des projets de redressement pouvant être mis en œuvre dans le cadre temporel de l'appel éclair.

Approche de responsabilité sectorielle

Le Comité permanent interagences¹¹ utilise ce mécanisme pour combler les lacunes décelées dans les interventions et améliorer la qualité de l'action humanitaire. Cette approche s'inscrit dans un vaste processus de réforme visant à améliorer l'efficacité de l'intervention humanitaire en assurant une plus grande prévisibilité et une plus grande responsabilisation, tout en renforçant les partenariats entre les ONG, les organisations internationales, le Mouvement de la Croix-Rouge et celui du Croissant-Rouge ainsi que les agences onusiennes.

¹¹ Mis sur pied en juin 1992 à la suite de la Résolution 46/182 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Comité permanent interagences constitue le principal mécanisme de coordination de l'aide humanitaire interagences. Il s'agit d'un forum unique faisant intervenir les principaux partenaires humanitaires onusiens et autres (voir www.humanitarianinfo.org/iasc/).

Fonds central d'intervention d'urgence (FCIU)

Le FCIU est un fonds en fiducie comportant une subvention pouvant atteindre 450 millions de dollars américains et une facilité de prêt de 50 millions de dollars américains. Il est financé par des contributions volontaires, et il offre des fonds de lancement permettant de démarrer des opérations importantes et des programmes de survie en attendant l'octroi d'un financement provenant d'autres sources.

Pratiques à recommander aux donateurs de l'action humanitaire

Dans le cadre de ce forum, les donateurs discutent des bonnes pratiques de financement de l'aide humanitaire et d'autres préoccupations communes. Les pratiques à recommander aux donateurs de l'action humanitaire offrent 23 principes et bonnes pratiques qui orientent les membres du CAD de l'OCDE dans la promotion de la responsabilisation et de la transparence à l'égard des actions humanitaires. Les pratiques à recommander aux donateurs de l'action humanitaire proposent un cadre d'orientation de l'aide humanitaire officielle et un mécanisme visant à encourager la responsabilisation des donateurs.

Processus d'appels consolidés (PAC)

Les organisations d'aide utilisent cet outil pour planifier, coordonner, financer, mettre en œuvre et suivre leurs activités dans des situations d'urgence soudaines ou complexes de taille, qui nécessitent une intervention humanitaire globale. Le PAC contribue de façon importante à l'élaboration d'une approche réfléchie à l'égard de l'action humanitaire, et il favorise une étroite collaboration entre les gouvernements hôtes, les donateurs et les agences d'aide comme les ONG, le Mouvement de la Croix-Rouge et celui du Croissant-Rouge, l'Organisation internationale pour les migrations ainsi que les agences onusiennes.

Bibliographie complète

Ressources de l'ACDI

1. Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes : <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/EMA-218123616-NN9>.
2. Égalité entre les sexes – Cadre d'évaluation des activités de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes : [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/GenderEquality3/\\$file/Cadre-eval-GE.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/GenderEquality3/$file/Cadre-eval-GE.pdf).
3. Les publications de l'ACDI sur les enfants touchés par les conflits armés : <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/JUD-121152128-RVG#a2>.

Ressources du Réseau interagences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE)

4. INEE (2004). *Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crises et de reconstruction* : http://www.ineesite.org/minimum_standards/INEE_MSEE_Fr.pdf.
5. INEE (2010). *Normes minimales pour l'éducation : Préparation, interventions, relèvement* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/Minimum_Standards_French_2010.pdf.
6. INEE (déc. 2008). *INEE Policy Roundtable: Education Finance in States Affected by Fragility Outcome Report* : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_2008_INEE_Policy_Roundtable_-_Outcome_Report.pdf.
7. INEE. *Stratégies pour les bailleurs de fonds et les gouvernements* : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_90_Strategies_pour_les_bailleurs_et_les_gouvernements_F.pdf.
8. INEE Gender Task Team. *Recruiting and Supporting Women Teachers* : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_58_Gender_Strategies_in_Emergencies.WT2.doc.
9. INEE Gender Task Team. *Working for Gender Equality; Recruiting and Retaining Male Educators* : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_Gender_Strategies_in_Emergencies_male_educatorsDraft.doc.
10. INEE. *Notes d'orientation de l'INEE sur la rémunération des enseignants dans les états fragiles, les situations de déplacement et de réadaptation post-crise* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/INEE_teachers_compensation%20French.pdf.
11. INEE. *Outil de référence pour les Normes minimales de l'INEE* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/INEE_French_Reference_Tool.pdf.
12. INEE. *Good Practice Guide: Gender Equality / Education of Girls and Women* : www.ineesite.org/page.asp?pid=1149.
13. INEE. *Minimum Standards Thematic Guide on Gender* : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_Toolkit_Sheet-Gender.pdf.

14. INEE *Adoption Strategy Checklists for Organisations Using the INEE Minimum Standards* : http://www.ineesite.org/index.php/post/implementation_tools/#institutionalization.
15. INEE *Good Practice Guide on Inclusiveness* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_Rebuilding_for_Inclusiveness.pdf.
16. INEE (2009). *L'Éducation dans les situations d'urgence : Inclure tout le monde : Guide de poche de L'INEE sur l'éducation inclusive* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/INEE_Guide_de_poche_inclusive_FR.pdf.
17. INEE *Minimum Standards Thematic Guide on Disaster Reduction and Preparedness* : http://ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_INEE_Toolkit_-_Preparedness_and_RR.pdf.
18. Global Facility for Disaster Reduction and Recovery / INEE (2009). *Guidance Notes on Safer School Construction* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/GUIDELINES_SAFER_SCHOOLS.pdf.
19. NESCO / INEE. *Water and Sanitation: A checklist for the environment and supplies in schools* : http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_WatSanSuppliesChecklist.pdf.
20. Brannelly, L. Ndaruhutse, S. et C. Rigaud (2009). *Donors' Engagement: Supporting Education in Fragile and Conflict-affected States*, IIEP-UNESCO, Paris : <http://www.iiep.unesco.org/fr/services-dinformation/publications/abstracts/2009/donors-engagement.html>.
21. IIEP-UNESCO (2006). *Guidebook for Planning Education in Emergencies and Reconstruction* : <http://www.unesco.org/iiep/eng/focus/emergency/guidebook.htm>.
22. Autres publications de l'IIEP-UNESCO : <http://www.iiep.unesco.org/en/information-services/publications/emergencies-and-reconstruction.html> (en anglais seulement).
23. EFA-FTI (2008). *Fast Track Initiative (FTI) Support to fragile situations: Progressive Framework* : <http://www.efafasttrack.org/library/pfguidelines.pdf>.
24. OCDE-CAD (2007). *Principes pour l'engagement international dans les états fragiles et les situations précaires* : <http://www.oecd.org/dataoecd/61/44/38368761.pdf>.
25. OCDE (2005). *La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide* : http://www.oecd.org/document/18/0,3343,fr_2649_3236398_37192719_1_1_1_1_0_0.html.
26. Crisp, J., C. Talbot et D. Cipollone (2001). *Learning for a Future: Refugee Education in Developing Countries*, Genève, UNHCR : <http://www.unhcr.org/4a1d5ba36.html>.
27. Comité permanent interorganisations (IASC) [mars 2008]. Femmes, filles, garçons et hommes : des besoins différents, des chances égales : Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire : www.humanitarianinfo.org/iasc/content/subsidi/tf_gender/genderH.asp et http://www.humanitarianinfo.org/iasc/documents/products/docs/Gender%20Handbook_French%20Complete%20Rev.pdf.

Autres Ressources

Ressources de l'UNESCO – L'Institut international de planification de l'éducation (IIEP)

20. Brannelly, L. Ndaruhutse, S. et C. Rigaud (2009). *Donors' Engagement: Supporting Education in Fragile and Conflict-affected States*, IIEP-UNESCO, Paris : <http://www.iiep.unesco.org/fr/services-dinformation/publications/abstracts/2009/donors-engagement.html>.

ACDI  CIDA